

Emploi

200 parcours
pour l'emploi
dans le bâtiment
p.6



Logement

Financer
la caution
des jeunes
p.21



Culture

Zoom sur trois
festivals
en Bourgogne
p.24-25



Bourgogne

notre région



**Transports express régionaux
La région s'engage
pour un service public de qualité**



06



10



15



20



22



24

**somm-
aire**

- 04 *A vous la parole !*
- 05 *Bourgogne Flash*
- 06 *Bourgogne en actions*
- 10 *Focus territoire*
- 13 *Balade en Bourgogne*

- 14 *Rendez-vous avec la Région*
- 15 *Dossier Transports express régionaux*
- 20 *Jeunes en Bourgogne*
- 22 *Portrait*
- 23 *Sport*

- 24 *Culture*
- 26 *Bloc-notes*
- 27 *Agenda*
- 28 *Tribunes*
- 30 *Les élus*



édito

Permettre à chacune et chacun de construire son avenir en Bourgogne

Les récents événements mettent en évidence les inégalités de plus en plus fortes entre territoires, lieux de vie, situations professionnelles et sociales, encore aggravées par les désengagements successifs de l'État.

Ces événements contredisent ceux qui veulent systématiquement réduire l'intervention publique, particulièrement au niveau régional, en limitant drastiquement ses moyens.

Il est temps d'innover et d'imaginer des solutions concrètes aux problèmes de notre société, et surtout d'agir ensemble. Fédérer les acteurs de la formation ou de la politique de la ville, les responsables économiques, c'est nous donner les moyens de multiplier la portée de nos actions, afin que l'accès à l'emploi devienne plus que jamais la priorité.

C'est dans cette perspective que nous envisageons la création de "contrats ressources", destinés aux jeunes de 16 à 26 ans résidant dans des quartiers prioritaires. Une nouvelle chance d'accéder à l'emploi par une formation en alternance en entreprises.

S'il est nécessaire aujourd'hui de répondre à l'urgence sociale, il faut aussi permettre à chacune et chacun de construire son avenir en Bourgogne.

L'ensemble des politiques et des mesures décidées depuis un an poursuit cet objectif. Il en est ainsi de la gratuité des manuels scolaires des lycéens et de la caisse à outils pour les apprentis, des emplois tremplins, des parcours pour l'emploi, du contrat réciproquant ou encore du Coup d'pouce logement pour les jeunes de moins de 30 ans.

Au cours de mes rencontres et déplacements, je mesure combien nos territoires sont riches d'initiatives, d'acteurs, de citoyens qui s'impliquent pour faire de la Bourgogne une région ambitieuse et solidaire.



.. François Patriat expose à l'assemblée régionale les orientations budgétaires pour l'année 2006.

Ce magazine en est l'expression. "Bourgogne notre région" est aussi votre magazine. Il doit vous permettre de mieux connaître l'action de votre région et d'en devenir des acteurs à part entière. C'est le vœu que je formule pour la Bourgogne et les Bourguignons.

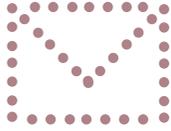
François Patriat

Président du conseil régional de Bourgogne



Bourgogne notre région DÉCEMBRE 05/FEVRIER 2006 • N° 2

Bourgogne notre région est le magazine du conseil régional de Bourgogne – 17, bld de la Trémouille – BP 1602 – 21035 Dijon cedex. **Directeur de la publication** : François Patriat. **Directrice de la rédaction** : Catherine Fournier. **Conception/Création** : Opérationnelle communication. **Impression** : Impressions. **Crédits photos** : P. Combier - M. Ferchaud - Graphic Obsession. P.13 : Jean-Luc Duthu, Alain Morelière. P.26 : Rémi Boisseau/commission du Film. P.27 : JC Carbonne 5, Frac Dahlberg, Loco le Creusot, Serge Valetti, P.6 : Virginie Vacher/FFB. **ISSN** :1775-8769.



« Je me permets d'attirer votre attention sur l'état de vétusté de la ligne SNCF Clamecy-Laroche-Migennes. (...) N'y aurait-il pas de voitures plus confortables mises au rebut qui pourraient être réutilisées sur cette voie ? Pourquoi Avallon a-t-il droit à de meilleures voitures et à un train direct pour Paris ? » M. G.T., Saizy, Nièvre.



Réponse :

Le conseil régional de Bourgogne a engagé un programme important d'acquisition de matériels modernes et de rénovation de matériels existants. Ces nouveaux matériels permettront, à court terme, une nette amélioration des conditions de transport sur l'ensemble des lignes du réseau TER Bourgogne. La desserte Laroche-Clamecy bénéficiera bien évidemment de l'affectation de nouveaux autorails.

« Dans le périodique "Bourgogne Notre Région" numéro 1 (...), je relève page 7 : qui ne paie pas d'impôt à la Région ? Les propriétaires de plus de 75 ans », sans qu'il soit fait mention d'une restriction d'application. En contradiction avec cette information, je suis imposé, pour ma résidence principale dont je suis propriétaire indivis avec mon épouse, au titre de la taxe foncière Région. »

M. R.J. Dijon, Côte-d'Or.

Réponse :

En effet, l'exonération de taxe sur les impôts fonciers bâtis est soumise à condition de ressources. Chaque année, la loi de finances votée par le Parlement précise le montant maximum des revenus des personnes âgées de plus de 75 ans exonérées de la taxe foncière. Aucune déclaration spécifique n'est nécessaire. Les services fiscaux appliquent l'exonération à partir des déclarations annuelles de revenus. Dont acte.

*Cette page est la vôtre.
Écrivez-nous :*

Par courrier :

conseil régional de Bourgogne

Bourgogne notre région

17, bd de la Trémouille - BP 1602 - 21035 Dijon cedex

Par mèl :

crb@cr-bourgogne.fr

*Courriers arrivés à l'adresse
mèl du conseil régional de Bourgogne*

« Pourriez-vous faire part de mes remerciements au président du conseil régional de Bourgogne, Monsieur François Patriat, pour la gratuité des manuels scolaires, que j'accueille particulièrement bien au regard de ma situation. Ma fille qui va bénéficier de cette facilité cette année s'engage à respecter le « contrat » de restitution en bon état. »

M^{me} O.D., Bèze, Côte d'Or

« C'est la 3^e année que nous profitons avec mon fils de 8 ans des Journées du patrimoine et du pass TER à 1 €. Dommage que ce pass ne soit valable que le samedi. Mon fils avait école le samedi matin. Nous avons donc pris le TER de 12h26 pour le Creusot. Retour: 21h30! Un après-midi bien rempli... C'est un excellent moyen pour découvrir notre belle Bourgogne! Les 23^e Journées du patrimoine verront peut-être l'extension de ce pass aux 2 journées ? »

M^{me} A-M. D

Réponse :

Cette année, le conseil régional a décidé pour la première fois d'associer le pass à 1 € aux Journées du Patrimoine, une réflexion est en cours pour affiner ce partenariat.



Bourgogne flash

■ L'ouverture du magasin de pièces détachées de Renault, à Villeroy, a été l'occasion d'un protocole d'accord pour la création de 200 emplois, signé le 15 novembre, entre le constructeur, le conseil régional, le conseil général de l'Yonne et l'État.



■ Le 8 septembre dernier, le président a aussi fait sa rentrée en allant à la rencontre des lycéens des établissements beauinois Marey et Fournier.



■ "J'entrepris en Bourgogne", programme de création et de transmission d'entreprises a été lancé le 13 septembre par François Patriat et Alain Millot, vice-président chargé de l'emploi et du développement économique.



■ Pour le 75^e anniversaire de la Foire internationale et gastronomique de Dijon, du 1^{er} au 13 novembre dernier, la Région a dédié son stand à la promotion et à la qualité des produits agroalimentaires bourguignons.



■ Promouvoir la langue de Goethe, c'est l'objectif de la "semaine franco-allemande", d'octobre dernier, initiée par la Maison de Rhénanie-Palatinat avec la Région. L'occasion aussi pour les jeunes de sillonner la Bourgogne dans un TER aux couleurs de l'Europe.

••Emploi

200 parcours pour l'emploi dans le bâtiment

Grâce à l'aide du conseil régional, 200 jeunes et chômeurs longue durée vont bénéficier d'une formation qualifiante et d'un accompagnement personnalisé.



.. L'objectif du conseil régional : aider tous les demandeurs d'emploi, bénéficiaires ou non de l'Assédic.

En Bourgogne, près de 58 000 personnes sont privées d'emploi. Le conseil régional s'engage pour elles. Le programme "200 parcours pour l'emploi", en partenariat avec la Fédération française du bâtiment et l'Assédic, finance tout projet dans le bâtiment, quel que soit le profil du demandeur d'emploi. Complémentaire des "emplois tremplins" destinés aux associations, ce dispositif aide les chômeurs longue durée et les jeunes en difficulté d'insertion à accéder à un poste grâce à une formation professionnelle et à un accompagnement personnalisés. Le conseil régional financera la formation qualifiante ou pré-qualifiante de 83 candidats, l'Assédic prenant en charge 132 candidats à hauteur de 80 % (les 20 % restants sont financés par le conseil régional). Coût pour la

Région : 623 385 euros, auxquels s'ajoutent les rémunérations des stagiaires. Ce dispositif, imaginé à l'origine par l'Assédic, a déjà fait ses preuves : sur les 105 personnes entrées dans un parcours pour l'emploi, 84 % ont décroché un poste. La Région a souhaité qu'il puisse aider

des personnes qui ne bénéficient pas de l'Assédic. La métallurgie s'est aussi engagée sur 210 parcours pour l'emploi et la direction régionale de l'ANPE souhaite, d'ici à 2010, en développer 1 000 dans d'autres secteurs. ●

}...Témoignages



Fabien Bodier, en parcours pour l'emploi, Langeron, Nièvre.

"J'ai travaillé pendant trois ans en intérim, en usine, à la chaîne. Mais je ne trouvais

plus de travail. L'ANPE m'a proposé un stage de découverte dans une entreprise de couverture-maçonnerie. J'ai travaillé avec les ouvriers, ça m'a plu. Je vais débiter une formation (7 mois) à l'AFpa. J'ai 25 ans : je vais là où il y a du travail."



Pascale Buatois, Directrice des ressources humaines, entreprise Baffy, Dijon

"Nous avons 9 personnes en parcours pour l'emploi. Trois ont été embauchées au terme de leur plan. Les parcours pour l'emploi de l'Assédic avaient une limite : nous avons dû exclure des candidats en fin de droits qui ne pouvaient, de ce fait, financer leur formation. Le conseil régional s'adresse, lui, à tous les demandeurs d'emploi."



Christian Baffy, Président national de la Fédération française du bâtiment

"La FFB Bourgogne, avec le soutien du conseil régional de Bourgogne et de l'Assédic Bourgogne-Franche-Comté, s'est engagée dans cette action. Elle se caractérise par une collaboration exemplaire des différents acteurs régionaux (ANPE, AFPA, ARIQ...) pour relever le défi de l'emploi en Bourgogne !"

en bref

> 234 nouveaux emplois Arpège

Le programme Arpège (Appui régional pour les entreprises génératrices d'emploi) a permis de soutenir la création de 234 emplois. Mis en place il y a un an, le dispositif s'adresse aux sociétés qui s'implantent ou se développent et embauchent. L'aide varie de 3000 à 5000 euros par salarié. Une bonification de 2000 euros est accordée si la personne recrutée est inscrite au chômage depuis plus d'un an.

> Renault s'implante en Bourgogne



Un magasin central de pièces et accessoires de 150 000 m² vient de s'implanter sur la zone d'activité de Villeroy, près de Sens. Afin de pourvoir les premiers postes qualifiés dès l'automne 2005, le conseil régional a financé, dans le cadre de sa compétence en matière de formation professionnelle, la formation au métier de préparateur de commandes de 110 demandeurs d'emploi. Plus de 200 salariés en CDI seront embauchés sur le site d'ici 2007.

•• Économie sociale et solidaire

L'autre façon de créer et de pérenniser des emplois

La journée du 10 octobre, sur le financement de l'économie sociale et solidaire, a gommé bien des clichés et montré la diversité et le dynamisme de ce secteur.

➤ L'économie sociale et solidaire (ESS) n'est pas une "économie du pauvre", confinée au monde de l'action sociale. La journée sur son financement, organisée le 10 octobre par le conseil régional, a permis de mettre ce secteur en lumière. Cent-vingt personnes venues de toute la Bourgogne étaient présentes.

Un secteur très diversifié

L'ESS est un monde bigarré. Multiples et divers, les acteurs exercent dans le domaine à la fois social et marchand : entreprises coopératives, sociétés mutualistes, associations à but non lucratif, entreprises de réinsertion et de lutte contre l'exclusion. Leur point commun : appartenir à "une économie guidée par une autre logique que celle du profit", a précisé Claude

Alphandéry, président du conseil national de l'insertion par l'activité économique. Les marges de progression de l'ESS sont plus importantes que dans l'économie traditionnelle : il se crée 5 % d'emplois supplémentaires chaque année dans l'ESS contre 1,5 % dans l'économie purement marchande. Les entreprises y connaissent moins d'échecs. 80 % d'entre elles perdurent au-delà de cinq ans, contre 50 % dans l'économie traditionnelle. La raison : les porteurs de projets sont très suivis.

Les financements alternatifs

Mais l'ESS a besoin "d'une prise en charge du risque par la solidarité", a souligné Claude Alphandéry, de financements que le système bancaire souvent leur refuse. C'est le rôle d'organismes comme les Cigales de



•• Ci-dessus : 120 personnes ont participé à la journée du 10 octobre.

•• À gauche : Claude Alphandéry : "Une économie guidée par une autre logique que celle du profit".



"Une rupture politique"

Philippe Hervieu, vice-président chargé de l'économie sociale, de la solidarité et de l'insertion

Pourquoi une vice-présidence dédiée à l'économie sociale et solidaire ?

Cette vice-présidence représente une rupture politique. Le secteur de l'ESS n'était pas l'objet des préoccupations de l'ancien exécutif alors qu'il recèle un potentiel d'emplois et crée du lien social. Il peut être l'une des solutions à la problématique de la transmission d'entreprises. Plus démocratique dans son fonctionnement, soucieuse de la répartition des bénéfices, de l'intérêt général et de l'environnement, l'ESS mérite d'être développée et soutenue.

Comment comptez-vous l'aider ?

Notre programme régional de développement prévoit des actions dont certaines sont déjà en place : naissance de "Bourgogne active", soutien aux principales organisations pour promouvoir le secteur par des événements dans chaque département, favoriser la reprise d'entreprises, multiplier les coopératives d'activités et d'emplois qui permettent d'entreprendre à plusieurs tout en étant salarié, etc. Je souhaite organiser à la mi-2006 des assises pour définir avec tous les acteurs les grands axes de son développement.

Bourgogne (voir ci-dessous), l'IDES, l'ADIE ou Bourgogne active (voir ci-dessous). Ils proposent aux porteurs de projets une caution, un apport en fonds propres et un suivi post-création qui leur ouvrent les portes du crédit

bancaire. Si les ressources financières existent, le nombre de projets solidairement viables et créateurs d'emplois demeure insuffisant. La sensibilisation du public doit se poursuivre. ●

} ... Ils ont participé au colloque



Les Cigales de Bourgogne

"Nous sommes un club de petits épargnants qui investissent de 10 à 100 € par mois dans des projets d'entreprises. Nous parions plus sur les potentialités et le savoir-faire des personnes que sur leur assise financière. Notre apport a souvent un effet de levier auprès des banques." **Jean-Pierre Hedou, président.**



Bourgogne Active

"L'expertise des projets d'ESS et leur suivi exigent des heures qu'une banque traditionnelle ne peut leur consacrer. En apportant cette expertise et une caution financière, Bourgogne Active va crédibiliser les porteurs de projet auprès des banques." **Marie Ordas Monot, présidente.**

•• Formation

L'expérience mène au diplôme

VAE : Validation des Acquis de l'Expérience professionnelle. Ce dispositif offre la possibilité à toute personne engagée dans la vie active d'obtenir un diplôme, un titre ou un certificat de qualification professionnelle de niveau CAP à bac + 5.

Témoignage.



Brunot Forget a travaillé 19 ans dans le transport et la logistique, comme comptable dans une entreprise dijonnaise, puis responsable de la gestion du personnel et de la paie. Lors du rachat de la société, il devient responsable des ressources humaines. Mais fin 2003, Bruno est licencié suite à la cession de l'activité transport-logistique du groupe. Difficile pour lui de retrouver un poste de même niveau. "Les recruteurs ont des critères de sélection basés sur le niveau d'études. Or, en dépit de mon expérience, je ne dispose que



Bruno Forget va utiliser la VAE pour retrouver un poste de directeur des ressources humaines.

d'un CAP-BEP comptable." La solution, Bruno pense la trouver dans la VAE qu'il engage pour un DUT "ges-

tion des entreprises et des administrations, option ressources humaines". Pendant cinq mois, il prépare un dossier retraçant son parcours, puis est auditionné par un jury d'experts qui contrôle ses compétences.

Bruno obtient sa VAE en août dernier. "Elle m'a permis de faire reconnaître mon expérience. Mais, je me rends compte que pour trouver un poste à responsabilités, un niveau bac +3 serait nécessaire. Je vais donc essayer d'obtenir une licence professionnelle ressources humaines par la VAE." ●

La VAE pour qui ?

Pour tous publics : salariés ou non, agents publics, demandeurs d'emploi, bénévoles, etc. Une seule condition : disposer d'une expérience d'au moins 3 ans en rapport avec le titre, diplôme ou certificat visé.

Quelle démarche ?

- Premier accueil dans un point

relais conseil VAE pour identifier le titre, diplôme ou certificat et être orienté vers le bon centre valideur.

- Entretien devant un jury qui évalue les compétences du candidat, à partir de son dossier et parfois d'une mise en situation professionnelle.
- Le jury accorde tout ou partie du titre ou diplôme.

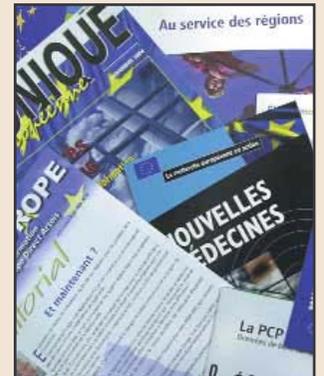
Quel financement ?

Prise en charge possible, au titre de la formation professionnelle continue. Le passeport VAE, mis en place par le conseil régional et délivré par les points relais conseil VAE, aide principalement les demandeurs d'emploi et les emplois-jeunes.
www.c2r-bourgogne.org

en bref

> Nouveaux relais d'information Europe direct Bourgogne

Le conseil régional a ouvert deux relais Europe direct Bourgogne, à Dijon et Nevers, labellisés par la



Commission européenne. Ouverts au public, ils disposent d'un fonds documentaire sur les institutions, politiques et programmes communautaires et d'un espace multimédia pour consulter les sites institutionnels européens, les bases de données communautaires, visualiser les sessions du parlement européen, etc. Ils interviennent dans les établissements scolaires et aident au montage de projets à dimension européenne, qu'ils soient personnels ou professionnels.

Europe direct Bourgogne :

37, bd de la Trémouille à Dijon
22, avenue Pierre Bérégoz à Nevers.

•• Agriculture

Des aides pour moderniser les bâtiments d'élevage



Dans notre Région, 75 % des bâtiments d'élevage n'ont pas été modernisés au cours des dix dernières années. Aussi, la Région s'est engagée à soutenir l'adaptation des bâtiments d'élevage bovin, ovin et caprin, dans le cadre du plan de modernisation, lancé par l'État et cofinancé par l'Union européenne. Son objectif : favoriser une agriculture qui respecte l'environnement, préserve les paysages, apporte un confort de travail aux agriculteurs et se soucie du bien-être des animaux. Dès la fin de l'année, le conseil régional aidera les projets

bénéficiant d'un financement communautaire, à la condition qu'ils envisagent une intégration paysagère du bâtiment. Il soutiendra plus fortement ceux qui prévoient des bâtiments neufs à structure bois en douglas et/ou chêne ou la construction d'ateliers d'engraissement de jeunes bovins. La Région financera aussi les investissements spécifiques qui ne sont pas aidés par l'État et l'Union européenne : équipements d'intégration paysagère et de stockage des effluents hors zone vulnérable. ●

•• Innovation

Magnytude, ouverture réussie

Le centre de Magnytude a été inauguré le 26 octobre dernier. Il permet de répondre aux besoins de transfert industriel dans le domaine automobile, notamment ceux du pôle installé autour de Magny-Cours. Retour sur un projet soutenu par le conseil régional de Bourgogne.

Les industries automobiles installées près de Magny-Cours ont de véritables besoins en matière de transferts de technologies et de formation de haut niveau pour leurs ingénieurs et techniciens supérieurs. La création de Magnytude, centre de transfert de technologies de l'ISAT (Institut supérieur de l'automobile et des transports), permet d'apporter une première réponse à ces besoins et de renforcer ainsi le pôle automobile installé près de Nevers. Inauguré le 26 octobre dernier, cette structure est le fruit de la forte mobilisation des pouvoirs publics. L'Union européenne, l'État, le conseil régional de Bourgogne et le conseil général de la Nièvre se sont fortement mobilisés pour concrétiser cette réalisation, qui offre à l'industrie automobile

une large gamme de services : prestations et contrats de recherche technologique, ingénierie de projets, conseil, expertise et formations aux technologies avancées. Une quinzaine d'emplois seront créés au sein de Magnytude. Avec ce projet, la Bourgogne entend démontrer sa capacité à développer un pôle automobile, performant et créateur d'emplois, d'envergure nationale. ●



Les nouveaux locaux du centre Magnytude, inaugurés le 26 octobre dernier près de Nevers.

chiffres clés

•• **L'industrie automobile bourguignonne** compte aujourd'hui **180** entreprises spécialisées, représentant près de **15 000 emplois** salariés. L'activité de recherche et de transfert de technologies mobilise plusieurs dizaines de personnes travaillant à l'ISAT et Magnytude. Le conseil régional participe au financement des équipements scientifiques et techniques du centre, mais aussi au fonctionnement pour la période de démarrage.

•• Solidarité internationale

Première rencontre régionale

Lors de la journée mondiale du refus de la misère, le 17 octobre, le conseil régional a organisé un débat sur le thème de la solidarité internationale. Son objectif : engager une réflexion sur les enjeux de l'aide au développement et le soutien aux acteurs bourguignons de la solidarité.



Première rencontre régionale de la solidarité internationale, à l'hôtel de Région, à Dijon, le 17 octobre 2005.

La première rencontre régionale de la solidarité internationale s'est tenue à l'hôtel de région (Dijon), le 17 octobre dernier, à l'initiative du conseil régional de Bourgogne et de l'Assemblée des Régions d'Europe. Les chiffres de la pauvreté dans le monde sont aujourd'hui terrifiants : 800 millions de personnes ne mangent pas à leur faim, 100 millions d'enfants vivent dans les rues et la moitié de l'humanité vit avec moins d'1,50 euros par jour. Face à ce constat, le conseil régional de Bourgogne a décidé d'agir. "Il faut prendre en compte la réalité de ces inégalités, en comprendre les causes et agir pour les combattre", a déclaré François Patriat, président du conseil régional. La Région a ainsi

décidé de soutenir financièrement des projets d'acteurs bourguignons dans le domaine de la solidarité internationale. Trois appels à projets, à destination des associations, des collectivités locales et des établissements publics, sont lancés chaque année. Le conseil régional soutient les projets les plus pertinents : les initiatives de développement économique et social durables. "Depuis 2004, une vingtaine de projets ont été soutenus en direction des pays africains, de l'Afghanistan, du Vietnam, des Philippines et de la Slovaquie", a précisé Marie-Françoise Muller, vice-présidente en charge des relations internationales, européennes et de la coopération décentralisée. ●

Cosne-Cours-sur-Loire, Nièvre

L'hélico va avoir sa station

➤ Cosne-Cours-sur-Loire, au nord de la Nièvre, se trouve aux confins de quatre départements (Nièvre, Yonne, Cher, Loiret) et de deux régions, Bourgogne et Centre. La commune a un hôpital, mais quand l'état de santé d'un patient requérait qu'il soit dirigé vers un établissement disposant d'un plateau technique plus important, le Samu 58 l'acheminait par la route soit vers

Nevers au sud (58 km), soit Auxerre au nord (84 km) soit, pour des soins encore plus "lourds", par exemple en neurochirurgie, vers Orléans, Tours, Clermont-Ferrand



(237 km). Le recours à l'hélicoptère a considérablement simplifié et réduit la durée des transferts, l'espace d'atterrissage le plus approprié

étant le terrain de foot, tout proche de l'hôpital. "Dans le souci de faciliter et de sécuriser les opérations des équipages, surtout la nuit, la création d'une hélisation est apparue indispensable", commente le Dr Philippe Boyault, praticien hospita-

liar urgentiste à Cosne. Elle est en cours de réalisation dans l'enceinte de l'aérodrome local. "L'introduction de l'hélicoptère contribue bien au maillage du territoire pour couvrir les situations d'urgence des régions isolées, conclut le Dr Boyault, et les deux établissements de soins de Cosne vont en profiter, l'hôpital, qui transfère une trentaine de patients par an, et la clinique, une soixantaine." Le conseil régional a contribué à cette réalisation. ●

Sens, Yonne

Du soleil à bon marché dans votre maison !

➤ "Je m'équiperais bien en solaire mais c'est plus cher qu'une installation classique". Combien de personnes ont renoncé à leur projet pour ce motif financier ? À tort, car des aides ont été conçues pour faciliter ce choix et les démarches. Stéphane et Marie-Hélène Perlinski, de Sens, l'ont fait. "Nous avons acheté une maison en plein centre-ville. La chaudière à gaz était obsolète et le chauffe-eau était électrique. Soucieux d'économies d'énergie et d'environnement, nous nous sommes dits : pourquoi ne pas tenter une installation solaire ? Nous savions que des aides existaient. Nous avons monté un dossier pour un chauffe-eau

solaire et une chaudière mixte solaire-gaz. Le financement a été accepté. Il ramène le coût de l'installation au niveau de celui d'un équipement conventionnel. Nous sommes contents d'avoir pu ainsi contribuer un tant soit peu au développement durable". ●



Le solaire (ici sur une maison anonyme) peut se combiner aisément avec une autre énergie. Les époux Perlinski en font la preuve.

Pratique

Le conseil régional de Bourgogne apporte une aide forfaitaire de 1 200 € pour un chauffe-eau solaire individuel, de 2 000 € pour un système solaire combiné (chauffage et eau chaude sanitaire). Le conseil général de Saône-et-Loire, et les municipalités de Fontaine-lès-Dijon, Chalon-sur-Saône, Auxerre, accordent également des aides.

• Informations

- 21. Bourgogne Énergies Renouvelables, Dijon, Tél. : 03 80 59 12 80.
 - 58. Habitat & Développement, Nevers, Tél. : 03 86 23 00 37 - Mèl : hd58@wanadoo.fr
 - 71. CAUE, Montceau-les-Mines, Tél. : 03 85 69 05 25.
- Web : www.cr-bourgogne.fr

Saint-Marcel, Saône-et-Loire

“Le Petit Chariot” sème la solidarité alimentaire



Le SIVOM Accord a décidé de créer une épicerie solidaire sur trois communes de la couronne chalonaise : Saint-Marcel, Saint-Rémy, Champforgeuil. "Ces communes s'enchaînent en arc-de-cercle. Fixer l'épicerie sur le territoire de l'une aurait contraint les habitants des autres à d'importants déplacements, commente le directeur, Jérôme Durain. L'épicerie mobile s'est imposée comme solution." "Le Petit Chariot", un autobus reconverti, approvisionne les bénéficiaires accrédités par les

CCAS en produits frais, légumes, articles d'hygiène "mais les haltes ont aussi pour but de dialoguer avec les familles et d'examiner leurs problèmes". Delphine Humbey, responsable de l'épicerie, témoigne que l'initiative est appréciée pour son caractère de proximité. "Le Petit Chariot" sillonne les trois communes trois fois par semaine l'après-midi. Le conseil régional a contribué pour 10 000 euros aux 60 900 euros du projet. ●

Louhans, Saône-et-Loire

La maison médicale va ouvrir avec 14 médecins

Comment organiser les gardes de soins en milieu rural ou semi-rural et apporter aux patients l'assistance nécessaire ? Les médecins généralistes ne sont plus assez nombreux et ils assurent de longues journées de service. La solution ? Les regrouper. C'est l'objectif des

maisons médicales de garde (1). Celle de Louhans ouvrira courant décembre dans l'ancien logement de fonction du directeur de l'hôpital. Elle regroupera les secteurs de garde de Saint-Germain-du-Bois / Louhans / Montpont et Montret en un seul. Elle sera gérée par une association médicale qui

comptera dès le départ quatorze praticiens et sera présidée par le Dr Charles Coulon, de Sornay. Elle pourra s'ouvrir à d'autres secteurs et à d'autres médecins. L'hôpital local mettra une secrétaire à disposition sur financement de l'ARH (Agence régionale de l'hospitalisation). "La maison médicale fera un deuxième gagnant : l'hôpital de la Bresse louhannaise, qui pourra leur faire appel en cas de besoin", se réjouit son directeur, Michel Louis. L'installation dans des locaux déjà existants a permis de limiter les frais d'aménagement à 55 000 euros.

(1) La Bourgogne compte à ce jour huit maisons médicales. Certaines peuvent accueillir des patients. Fermée au public, celle de Louhans n'assure que les gardes sur réception des appels par le centre 15. Le conseil régional a financé la réalisation de quatre maisons. ●



De gauche à droite : Dr Charles Coulon, Isabelle Hahn et Michel Louis, directeur de l'hôpital de Louhans, ont travaillé sur le projet de la maison médicale.

Des "contrats ressources" pour les jeunes de zones urbaines

"Embauchez des jeunes des zones urbaines pour huit mois ; en contrepartie, nous prenons en charge le salaire, comprenant quelques semaines de formation en alternance". C'est la proposition que le conseil régional fait aux entreprises bourguignonnes afin de faciliter l'accès à l'emploi des jeunes de 16 à 26 ans. Les stagiaires seraient rémunérés au SMIC. "Nous faisons le pari qu'au bout de huit mois, ces jeunes se seront rendus indispensables", a commenté François Patriat, président du conseil régional. Plusieurs maires se sont déclarés favorables à ces "contrats ressources". ●

Chenôve, Côte-d'Or

Saint-Exupéry fait peau neuve

Le centre commercial Saint-Exupéry et ses abords ont été rénovés pour "humaniser et embellir le quartier".

Chenôve, commune de l'agglomération dijonnaise, achève la restructuration du centre commercial Saint-Exupéry et de ses abords, avec l'aide financière de la Région. Un projet crucial dans la vie de la commune et cher aux élus. Le maire, Jean Esmonin, en situe l'enjeu : Chenôve possède la seule zone franche urbaine de Bourgogne, qui regroupe 70 % de ses 16 500 habitants sur 12 % de son territoire, avec 50 % de logements sociaux. "Il fallait changer l'image de la ville, humaniser et embellir le quartier". La mutation a obéi à plusieurs objectifs : "aération des quartiers les plus denses" en démolissant des barres et en créant



des aires de jeux et des espaces verts, "diversification de l'offre de logements en développant de nouvelles formes d'habitat ainsi que de l'accès sociale à la propriété", soutien aux copropriétés et lutte contre la spéculation immobilière notamment par un exercice accru du droit de préemption... De nouveaux commerces vont s'ajouter aux 25 existants : tabac-presse multi-services, boutique d'appels téléphoniques. Composante importante de la rénovation, le marché dominical, spatialement réorganisé, s'intégrera pleinement dans le centre commercial à compter de début janvier. Certains commerces permanents ouvriront en même temps que le marché. ●

Le conseil régional près de chez vous

Si l'hôtel de Région est à Dijon, le conseil régional a créé des antennes décentralisées à Nevers, Sens et Mâcon pour se rapprocher de ses concitoyens. Leur rôle : informer les parti-

culiers et les partenaires de la Région sur les politiques régionales, orienter les demandes vers les services compétents, aider à la constitution de dossiers. Elles tiennent à votre dis-

position des formulaires et dossiers de demande d'aides et proposent une documentation sur le conseil régional, la vie économique et le tourisme.



Nevers (58).
22, avenue Pierre Bérégovoy
Ouvverte du lundi au vendredi,
8H15-12H15, 13H30-17H30
Tél. : 03 86 93 90 05
AntenneNevers@cr-bourgogne.fr



Mâcon (71).
19, place Genevès
Ouvverte du lundi au vendredi, 9H-17H
Tél. : 03 85 21 14 12
AntenneMacon@cr-bourgogne.fr



Sens (89).
30, place Victor Hugo
Ouvverte du lundi au vendredi, 9H-17H
Tél. : 03 86 95 25 08
AntenneSens@cr-bourgogne.fr

Balade en Bourgogne

L'architecture du XX^e siècle entre dans le patrimoine

Préserver, conserver, montrer les réalisations architecturales contemporaines : c'est le but d'une opération de recensement et de classement de la direction régionale des affaires culturelles.

Si la Bourgogne est bien connue pour son patrimoine architectural médiéval et moderne, elle l'est moins pour ses constructions du XIX^e et XX^e siècle. Pourtant, bâtiments et édifices du début du siècle, de l'entre-deux-guerres ou encore des années 1950 à 1970 ne manquent pas dans nos quatre départements. Ils participent pleinement de la richesse de notre patrimoine. Mais, bien que proches de nous, ils sont souvent méconnus voire ignorés. C'est la raison pour laquelle le ministère de la Culture a créé en 1999 un label "patrimoine du XX^e siècle" permettant de protéger ces bâtiments en les classant monuments historiques.

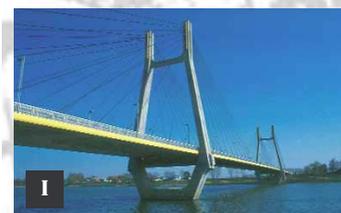
140 bâtiments labellisés

La direction régionale des affaires culturelles (DRAC), aux côtés de l'État et des services départementaux de l'architecture et du patrimoine (SDAP), s'est donc lancée dans un vaste recensement de ce patrimoine architectural. Aujourd'hui, 611 édifices ont déjà été repérés et 140 d'entre eux sont susceptibles d'obtenir le label "patrimoine du XX^e siècle" pour être conservés comme autant de témoignages de la créativité, des formes et des techniques du siècle passé. L'attribution du "label XX^e siècle" va se poursuivre et déjà un travail a commencé pour dépister les architectures les plus insolites et les plus représentatives des années 1975-2000. ●



Découvrez l'architecture bourguignonne du XX^e siècle

Pour vous aider à repérer et à comprendre les édifices bourguignons les plus remarquables du XX^e siècle, le ministère de la Culture et la direction régionale des affaires culturelles de Bourgogne ont édité un guide intitulé « Patrimoine du XX^e siècle inventorié en Bourgogne ». Il est disponible auprès de la direction régionale des affaires culturelles de Bourgogne - 41, rue Musette - 21000 Dijon.



I -- Le pont de Bourgogne (Chalon-sur-Saône) est un pont "à haubans" (à tablier mince), conçu par l'ingénieur Michel Virlogeux à qui l'on doit le pont de Normandie.



II -- L'école nationale professionnelle de Chalon-sur-Saône (aujourd'hui lycée Nicéphore Niépce) est l'œuvre de Guillaume Tronchet, architecte des bâtiments civils et palais nationaux dans les années 1930.

III -- Entre les deux guerres, le succès du cinéma parlant a amené la construction de salles comme le Rex à Guérisny.

IV -- Le bâtiment du siège du Crédit agricole à Auxerre, date des années 1968-1970. Il est l'œuvre des architectes Michel Andrault, Pierre Parat et Jean-Pierre Sarazin.

IV -- Le Palais des Sports de Dijon (1974-1977) est l'œuvre de l'architecte Jean-François Devallière et de son collaborateur Michel Granjy.





>
**décembre
2005**

12 /12/ 2005

Conférence régionale agricole et forestière

Après l'adoption de nouvelles orientations agricoles et forestières en décembre 2004, le conseil régional réunit, pour la seconde année consécutive, l'ensemble des partenaires agricoles et forestiers, les administrations et collectivités concernées, pour faire un premier bilan des actions engagées.

16 /12/ 2005

Séance plénière du conseil régional consacrée au budget primitif 2006

Comme dans toute collectivité, le budget du conseil régional est l'acte essentiel, soumis au vote des élus. Il fixe le niveau de recettes et dépenses pour une année. C'est aussi l'occasion de voter tous les règlements d'intervention qui déterminent les conditions d'octroi des aides, partenariats et subventions de la Région. Les débats sont ouverts au public et accessibles en différé sur le site Internet du conseil régional : www.cr-bourgogne.fr.

>
**janvier
2006**

23 /01/ 2006

Assises régionales du tourisme à Dijon

Ce sera l'occasion de présenter à l'ensemble des acteurs le nouveau schéma régional de développement du tourisme, voté le 28 octobre dernier. Ses principaux axes : valoriser la "marque" Bourgogne, le tourisme pour tous, améliorer l'accessibilité et la lisibilité de l'offre touristique.

>
**février
2006**

03 /02/ 2006

Assises des énergies renouvelables à Dijon

Cette réunion publique sera l'occasion de présenter un bilan sur les énergies renouvelables, en termes de production et de consommation. A l'issue d'une présentation des enjeux internationaux, nationaux et régionaux, le conseil régional soumettra au débat ses perspectives et moyens en la matière.

Comités de lignes

Le conseil régional a créé huit comités de lignes TER, réunissant la SNCF, les associations d'usagers du train, les élus, les représentants des collèges et lycées, les associations de parents d'élèves et les partenaires sociaux de la SNCF. Son objectif : mieux connaître les besoins des voyageurs du TER et adapter l'offre de transport.

- **24 janvier 2006**, 18h à Louhans – Ligne de la Bresse
- **21 février 2006**, 18h à Beaune – ligne Dijon-Mâcon
- **21 mars 2006**, 18h à Vauzelles – ligne étoile de Nevers

Retrouvez les comptes-rendus des comités de lignes sur www.cr-bourgogne.fr

Appels à projets en cours

Avec les appels à projets, le conseil régional de Bourgogne souhaite soutenir et encourager des initiatives particulières émanant de citoyens, d'entreprises, d'associations ou de collectivités locales. La Région lance un appel à projets sur une thématique, un jury examine les dossiers déposés et sélectionne ceux qui correspondent au cahier des charges.

• **Bocage. Date limite de dépôt du dossier : 2 janvier 2006.** Avec son programme "Nature et Paysages", le conseil régional a mis la reconstitution du bocage comme axe majeur de sa politique environnementale. Il a lancé un plan bocage dont l'appel à projets annuel pour la plantation et la

reconstitution de haies constitue la colonne vertébrale.

• **Bourgogne numérique « usages des TIC ».** Suite aux états généraux de l'Internet (automne 2004), le conseil régional a décidé de soutenir des projets innovants pour développer les usages des TIC (tant les études que la mise en œuvre des projets).

• **Structurer l'économie régionale. Date limite de dépôt des dossiers : 2 février 2006.** Dans le cadre de son schéma régional de développement économique (SRDE), le conseil régional lance un appel à projets pour faire émerger des projets collectifs locaux. Il s'adresse aux groupements d'entreprises, unités de recherche et centres de formation, tous secteurs d'activités confondus.

• **Zones humides. Ouverture de l'appel à projets début 2006.** La préservation des zones humides au niveau régional doit permettre de maintenir la diversité biologique tout en jouant un rôle dans la régulation des écoulements et l'épuration des eaux de surface. Les actions retenues dans le cadre de l'appel à projets concerneront la connaissance, la préservation, la gestion et la valorisation des zones humides à caractère non remarquable d'un point de vue patrimonial.

Pour accéder aux cahiers des charges des appels à projets et télécharger les dossiers de participation, rendez-vous sur le site Internet du conseil régional : www.cr-bourgogne.fr




dossier

Transports express régionaux
**La Région s'engage
pour un service public
de qualité**

Depuis le 1^{er} janvier 2002, le conseil régional de Bourgogne est responsable de la gestion des TER. C'est lui, désormais, qui définit les services ferroviaires et routiers mis en œuvre par la SNCF. Il leur consacre 25 % de son budget. Zoom sur cette compétence récente.



Le conseil régional est responsable des TER. Comment se répartissent les rôles entre le conseil régional et la SNCF ?

La Région, locomotive des TER

➤ Le conseil régional définit les services ferroviaires et routiers : dessertes, cadences des trains, horaires, tarifs. Il assure l'équilibre financier du service TER et finance des tarifs spécifiques (voir encadré pratique). La SNCF effectue le service demandé et financé par le conseil régional. Elle est force de propositions pour l'amélioration du service.

Le contrôle du service

Le conseil régional contrôle la réalisation du service. Il veille à la régularité des trains. La SNCF est responsable de la qualité du service, des retards, de la suppression inopinée de trains. Elle s'engage sur des objectifs de qualité et est pénalisée en cas de non-respect.

Le matériel et les infrastructures

Le conseil régional finance l'achat de nouveaux matériels ferroviaires et la rénovation des trains. La SNCF est proprié-

taire des matériels dont elle assure l'entretien.

Le conseil régional cofinance les projets d'amélioration ou de rénovation des infrastructures. La SNCF les entretient pour le compte de leur propriétaire, Réseau ferré de France (RFF).

Communication et information

Le conseil régional et la SNCF définissent ensemble les actions commerciales et de communication. La SNCF est chargée d'informer les voyageurs, notamment en cas de situation perturbée, retard, suppression inopinée de desserte. ●

« Chaque année, la Région consacre 81 M€ pour les TER »

chiffres clés

• **Chaque jour** : 250 à 280 trains, 100 cars, 25 courses en taxi, 35 000 voyageurs • **Gares** : 150 gares et points d'arrêt • **60 gares** rénovées entre 2003 et 2006 en Bourgogne • **Coût des services TER** : près de 128€ • **Recettes TER** : 47 M€ • **Financement du conseil régional** : 81 M€.

Pratique

De nouveaux horaires pour l'hiver

Pour prendre en compte les besoins des voyageurs, le conseil régional propose des améliorations de desserte pour le service d'hiver.

• NEVERS – DIJON

Le train Nevers 17h18 / Dijon 19h32 s'arrêtera en gare d'Étang-sur-Arroux à 18h22, sans que cet arrêt n'ait d'incidence sur le temps de parcours entre Nevers et Dijon.

• DIJON – IS-SUR-TILLE

Trois trains supplémentaires sont créés sur cette ligne.

– Dijon 6h35 / Is-sur-Tille 7h04, du lundi au vendredi.

– Dijon 19h10 / Is-sur-Tille 19h45, tous les jours.

– Is-sur-Tille 19h56 / Dijon 20h26 tous les jours.

Ces trains s'arrêtent dans les gares de Dijon-Porte-neuve, Ruffey, Bretigny-Norges, Saint-Julien-Clény et Gémeaux.

• NEVERS – LYON

Tous les jours, un aller-retour supplémentaire en début d'après-midi via Paray-le-Monial est mis en place :

– Nevers 14h00 / Paray 15h41 / Lyon 17h21.

– Lyon 12h46 / Paray 14h27 / Nevers 16h09.

Le week-end, un nouvel aller-retour via Paray-le-Monial est proposé :

– Nevers 8h20 / Paray 9h53 / Lyon 11h31.

– Lyon 18h10 / Paray 20h02 / Nevers 21h38.

• **PARAY-LE-MONIAL-LYON**
En semaine, un aller-retour supplémentaire est mis en place :

– Paray 9h53 / Lyon 11h31.

– Lyon 16h55 / Paray 18h58.



.. Le conseil régional a pris l'engagement de remplacer le matériel roulant "à bout de souffle" d'ici 2010.



3 questions à Jean-Claude Lebrun vice-président du conseil régional en charge des transports

La Région a hérité en 2002 de matériels ferroviaires d'une moyenne d'âge de 35 ans. Quel est l'effort du conseil régional pour rajeunir le parc?

Quand les Bourguignons ont porté la gauche aux responsabilités en mars 2004, notre Région apparaissait au dernier rang des Régions françaises pour la vétusté de son matériel, dans le classement de la revue *Rail et transports*. Aussi, nous avons pris l'engagement de remplacer les matériels à bout de souffle par du neuf et du rénové avant 2010. Cela se traduit par un effort budgétaire conséquent. Nous allons proposer au vote des élus en décembre un second plan d'acquisition de 18 automoteurs. Un automoteur grande capacité, c'est 4 M€. C'est dire l'investissement de la Région pour assurer le service

"L'acquisition de 18 automoteurs devrait être votée en décembre."

public! Cet effort a cependant besoin d'être complété par une politique gouvernementale de développement prioritaire du ferroviaire qui fait cruellement défaut actuellement.

La Région envisage-t-elle une amélioration prochaine de certaines dessertes et la création de nouvelles lignes?

La Région travaille avec la SNCF au développement des dessertes TER de la Bourgogne. Nous pensons, dès 2006, améliorer les dessertes internes à la région, en particulier Dijon-Nevers et les lignes du Morvan. A l'horizon 2007, nous prévoyons d'intensifier le trafic sur les dessertes périurbaines de Dijon (Dijon-Is-sur-Tille, Dijon-Montbard, Dijon-Beaune, Dijon-Seurre) et d'améliorer aussi les liaisons vers Lyon et Paris.

Depuis 2002, c'est la Région qui définit les services TER mis en place par la SNCF. Comment prend-t-elle en compte les souhaits des voyageurs?

Dès 2004, nous avons mis en place une politique de concertation permanente. Les comités de lignes ont été portés au nombre de huit, couvrant ainsi tout le réseau TER. Nous les réunissons au moins une fois par an et y invitons toutes les associations et personnes intéressées. 500 personnes ont participé au premier cycle débuté en 2004. J'organise aussi régulièrement des réunions de travail sur des sujets particuliers avec les associations d'usagers, les élus ou les syndicats. A l'occasion de la semaine de la mobilité, en septembre, nous avons également dialogué avec les voyageurs dans les trains. Début 2006, nous organiserons la conférence des partenaires pour franchir une nouvelle étape de cette concertation. ●

Donner un coup de jeune aux trains et aux gares

35 ans : c'était la moyenne d'âge des trains transférés au conseil régional par la SNCF au 1^{er} janvier 2002, dans le cadre de la régionalisation des TER. Le conseil régional a dû investir fortement dans le matériel ferroviaire.

 Trente-six nouveaux trains ont été commandés par le conseil régional. Vingt-quatre sont déjà en service. Trois nouveaux Autorails Grande Capacité (AGC) circuleront sur les lignes d'ici le mois de décembre entre Auxerre et Paris. Cette acquisition représente un investissement de 115 M€ qui permettra de ramener l'âge moyen du parc à 15 ans en 2008. Le conseil régional a aussi prévu de financer la rénovation de 17 autorails existants et d'équiper en réversibilité 11 rames corail.

60 gares rénovées

Le conseil régional finance aussi, avec l'État et la SNCF, des travaux de modernisation des gares TER Bourgogne : rénovation des peintures des bâtiments, amélioration de la signalétique et du téléaffichage des trains, remplacement du mobilier, installation d'abris à vélos, aménagements pour améliorer l'accès aux personnes à mobilité réduite, etc. Des travaux dans soixante gares ont été programmés sur la période 2003-2006 : près de trente gares ont déjà été rénovées,



trente-deux le seront en 2006. Au total, le conseil régional et ses partenaires auront consacré 4,5 M€ à ce programme. ●

.. En Bourgogne, près de 30 gares ont déjà été rénovées. Le programme régional de rénovation concerne 60 gares dans toute notre région. Les travaux sont financés par le conseil régional, la SnCF et l'État.



M.M. Bernard Lequin (à gauche), directeur de lignes TER pour la Bourgogne Sud, et Emmanuel Gomes, chef de gare de Chagny.

Gare de Chagny remise à neuf

D'ici un mois, la rénovation de la gare de Chagny sera achevée. Une bonne année et un financement de 900 000 € (dont 100 000 € apportés par le conseil régional) auront été nécessaires pour remettre à neuf cette gare empruntée chaque semaine par 4 500 voyageurs. **"Chagny est un bon exemple de réhabilitation d'ensemble : bâtiments, mobilier, quais, souterrain,**

salle d'attente, abris voyageurs et vélos, téléaffichage avec en prime l'annonce des messages par Simone, la voix de la SNCF", explique Bernard Lequin, directeur de lignes TER pour la Bourgogne Sud, qui suit la qualité du service et la modernisation des gares. **"Les travaux ont permis aussi de renforcer la sûreté. Un partenariat avec la commune de**

Chagny va déboucher prochainement sur la création d'un parking supplémentaire pour les clients du TER. Nous espérons ainsi attirer davantage de voyageurs." La gare de Chagny enregistre ces derniers mois une augmentation de la fréquentation. Sans doute l'effet de la rénovation, mais aussi de la hausse du prix des carburants ces dernières semaines. ●



Henry Blachas (AIDUT) : "Participer à l'amélioration de l'offre TER".

Les voyageurs veillent au grain

Plusieurs associations évaluent la qualité du service, traquent les dérapages et proposent des améliorations.

4 000 voyageurs font chaque jour le déplacement en TER entre l'Yonne et Paris. Ils sont représentés par deux associations d'usagers : le comité auxerrois pour l'amélioration des dessertes (CAPAD) et l'association icaunaise des usagers du transport (AIDUT).

"Notre but principal", explique Henry Blachas, président de l'AIDUT, "est de trouver une réponse qui convient au plus grand nombre de voyageurs et leur permette de concilier travail à

Paris et qualité de vie en Bourgogne. L'association veille aux manquements du service public, fait remonter les dérapages et participe à l'amélioration de l'offre TER." Quant au CAPAD, sa préoccupation essentielle est la modernisation de la ligne Auxerre-Laroche, non électrifiée, permettant une meilleure relation vers Paris et Dijon. "Le maintien des liaisons directes avec un temps de parcours de 1h30, reste prioritaire", souligne Christiane Gil, présidente du CAPAD.

"Notre participation au sein des comités de lignes est une bonne chose", affirme Henry Blachas. "Avant 2003, les conditions de transport laissent le souvenir de retards récurrents ou de non-information des usagers. L'amélioration que nous constatons depuis deux ans est réelle, même si nous clamons un manque d'informations et de prospective. Il faut continuer à travailler ensemble à notre avenir, dans le cadre d'un développement durable encore trop timide." ●

}... Témoignages de voyageurs



Anne D., Ladoix-Serrigny (21) Depuis son premier voyage en TER pour se rendre à Florissimo à Dijon,

Anne est devenue une habituée des TER pour ses déplacements de loisirs. "J'ai décidé d'essayer les TER à l'occasion de l'offre TER + bus + entrée à ce salon. J'ai apprécié la sécurité, la tranquillité et la rapidité de ce mode de transport. Avec le TER, finis le stress de la route et les problèmes de stationnement. En plus, j'ai un large choix d'horaires."



Joëlle P., Chagny (71) Joëlle prend le train depuis vingt ans pour aller travailler à Dijon. "Gain de temps et

d'argent, sécurité : le choix du TER est vite fait. Sur mon trajet domicile-travail, je mets 15 minutes de plus en voiture ! J'aime la convivialité du TER, la tranquillité et le temps libre qu'il offre pour soi ou pour continuer à travailler. Avec un train presque toutes les demi-heures le matin et le soir, les horaires sont bien adaptés aux salariés. Je vais apprécier les trains non-fumeurs à partir de décembre."



Angélique B., Blaisy-Bas (21) Angélique prend le train chaque jour pour se rendre à la fac de Dijon depuis son domicile familial à Blaisy-Bas et pour son travail le week-end à l'Auditorium de Dijon. "J'apprécie de prendre le train. Ainsi, je ne suis dépendante de personne pour me déplacer. Je passe un moment convivial. Le soir, après les cours, le train me permet aussi de décompresser. Je trouve le train plus pratique que la voiture, particulièrement en hiver et surtout moins cher."

lial à Blaisy-Bas et pour son travail le week-end à l'Auditorium de Dijon. "J'apprécie de prendre le train. Ainsi, je ne suis dépendante de personne pour me déplacer. Je passe un moment convivial. Le soir, après les cours, le train me permet aussi de décompresser. Je trouve le train plus pratique que la voiture, particulièrement en hiver et surtout moins cher."

> La Saint-Vincent Tournante en train !

Les 28 et 29 janvier 2006, le conseil régional et la SNCF affréteront des trains spéciaux au départ de Dijon et Chalons pour permettre aux Bourguignons de se rendre en train à la Saint-Vincent tournante. Des bus relieront la gare de Nuits-Saint-Georges aux 16 villages participants. Un forfait TER + bus + entrée à la manifestation sera proposé. Renseignements dans les points de vente SNCF.

> Nouveaux TER, nouveaux emplois

Avec l'arrivée de nouveaux matériels TER commandés par le conseil régional, la SNCF réalise des investissements dans ses ateliers de maintenance de Dijon et Nevers, avec le soutien de la Région. Plusieurs dizaines d'emplois vont ainsi être pérennisés.

> Les TER deviennent non-fumeurs

À partir du 11 décembre 2005, les TER Bourgogne deviennent entièrement non-fumeurs. Une mesure de santé publique décidée par le conseil régional pour offrir une meilleure qualité de l'air et un plus grand confort de voyage. Elle permettra aussi aux voyageurs de trouver plus facilement une place assise.

Petits tarifs pour grands voyages

Le conseil régional propose des tarifs spéciaux afin d'inciter les Bourguignons à prendre le train pour aller travailler, étudier, se divertir ou se rendre à un entretien d'embauche.

Avec la carte Bourgogne actifs, il offre aux salariés 75 % de réduction sur leur trajet domicile-travail supérieur à 75 km en Bourgogne.

Avec la carte Bourgogne campus, il prend en charge 50 % du coût des déplacements domicile-fac des étudiants Bourguignons qui étudient en Bourgogne, Rhône-Alpes, Franche-Comté, Auvergne et Champagne-Ardenne.

Avec le chéquier Bourgogne emploi qu'il vient de mettre en place, il propose 80 % de réduction aux demandeurs d'emploi qui

se rendent à un entretien d'embauche en TER.

Avec la carte **Bourgogne évasion**, il permet pour 1 à 5 personnes de bénéficier, chaque week-end, jours fériés et vacances scolaires, de 50 % de réduction sur le réseau TER Bourgogne.

Le conseil régional a également mis en place **le billet à 15€ Dijon - Paris - Dijon** chaque

samedi sur des trains précis et le **billet à 15€ Paris - Dijon - Paris** le week-end.

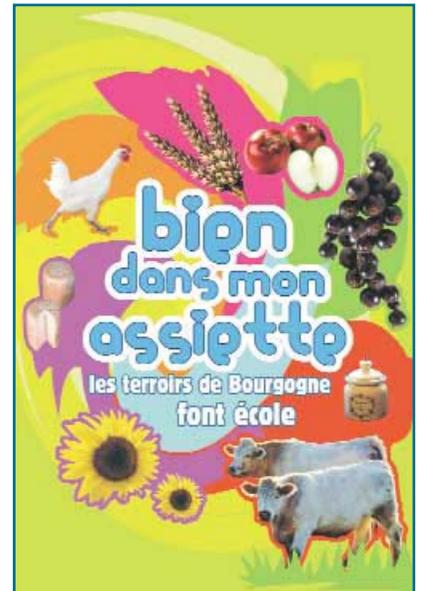
Il propose enfin des offres ponctuelles pour des manifestations : 30 à 50 % de réduction sur un billet TER + bus urbains + entrée.

Renseignements dans tous les points de vente SNCF et sur www.cr-bourgogne.fr ●

•• Événement

Restauration scolaire, les terroirs font recette

Dans le cadre de la journée "Bien dans mon assiette, les terroirs de Bourgogne font école", le conseil régional a invité, le 20 octobre, 55 lycées et CFA à mettre les produits régionaux à leur menu.



➤ Veau aux baies de cassis, fromage blanc au coulis de cassis, bavarois aux fruits rouges : ce sont les plats que 350 lycéens de Pontus de Tyard à Chalon-sur-Saône ont pu déguster jeudi 20 octobre, dans le cadre de "Bien dans mon assiette, les terroirs de Bourgogne font école". Par cette opération, le conseil régional incite les restaurants scolaires des lycées et centres de formation d'apprentis à utiliser des produits régionaux, à l'occasion de jeudis et semaines thématiques. Après les cassis et fruits rouges, les produits biologiques, les pâtisseries d'entrées et desserts bourguignons, le bœuf charolais, les moutardes et condiments, les fruits et

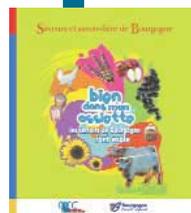
légumes, les fromages seront à l'honneur dans les cantines des lycées et CFA. Ils sont déjà 55 à participer à cette action par laquelle la Région entend encourager la consommation de produits bourguignons de qualité, valoriser les productions régionales et lutter contre la "malbouffe". A l'occasion du lancement de l'opération, François Patriat, accompagné de Jacques Rebillard, vice-président chargé de l'agriculture, a pu échanger avec les lycéens de Pontus de Tyard, surpris mais dans l'ensemble satisfaits de ce menu aux saveurs cassis. ●



« Le président du conseil régional a rendu visite aux lycéens de Pontus de Tyard, si les plats à base de cassis et fruits rouges ont surpris, ils ont surtout été appréciés. »



Saveurs et savoir-faire de Bourgogne



Pour familiariser les lycéens et les apprentis aux produits du terroir bourguignon, le conseil régional de Bourgogne a édité à leur intention le guide "Saveurs et savoir-faire de Bourgogne". Connaître les produits, c'est bien, mais pouvoir les associer à des recettes traditionnelles, c'est encore mieux... Une façon originale de lier la connaissance des produits, de leur histoire, de leur qualité à celle des labels, recettes gourmandes et conseils diététiques.



} ... Témoignages



André Coupât
proviseur adjoint du lycée Pontus de Tyard
"Faire connaître les produits du terroir de Bourgogne me

semble une très bonne chose. La qualité des produits, le fait de les goûter, de les connaître et de diffuser cette information par l'intermédiaire des lycéens peut être un outil de communication tout à fait important."



Pascal Rossignol
chef cuisinier au lycée Pontus de Tyard
"La vraie différence dans la cuisine scolaire, c'est le

volume, les quantités préparées. Pour les produits, on s'approche de la restauration grand public. Pour cette journée, on a choisi un menu couleur cassis : longe de veau aux baies de cassis, bavarois cassis et fromage blanc coulis de cassis"



Laurence Guardiola
intendante au lycée Pontus de Tyard
"Pour préparer cette journée, il a fallu prévoir un

menu spécial et un ingrédient spécifique avec nos services de cuisine ; s'assurer ensuite que cet ingrédient était compatible avec notre budget. Il faut travailler en collaboration avec toutes les équipes, c'est indispensable."

Le cassis, or noir de la Bourgogne



On cultive le cassis comme fruit de table depuis 1571, notamment dans la région de Dijon, pour ses qualités médicamenteuses. Peu à peu, l'alcool fut utilisé pour le conserver toute l'année... Et il ne restait qu'un pas à franchir pour que le cassis soit transformé en liqueur dont le chanoine Kir, député-maire de Dijon, recommanda l'usage pour les réceptions officielles. Le cassis est également excellent en accompagnement de plats salés ou encore en sorbet, flan ou confiture...

•• Logement

Coup de pouce aux jeunes locataires

"Une dépense en moins, c'est de l'autonomie en plus". Le conseil régional, avait invoqué ce principe fondamental pour créer Coup d'pouce logement qui facilite l'accès au logement des jeunes de moins de 30 ans.

➤ L'aide est une avance remboursable des frais de caution, de 700€ maximum pour une personne seule, 1000€ pour un couple ou deux co-locataires. Elle s'applique aux contrats de bail datés et signés depuis le 18 juillet 2005. Le dossier de demande peut être téléchargé sur le site Internet du conseil régional ou retiré à l'hôtel de la Région, 17, bd de la Trémouille, 21000 Dijon ou dans les antennes régionales (voir page 12). Depuis l'été, 260 avances remboursables ont été accordées.

Aurélie Pagès, étudiante à Dijon,



.. Comme Aurélie Pagès, tous les Bourguignons de moins de 30 ans peuvent prétendre à Coup d'pouce logement.

raconte son expérience : "Je devais déménager rapidement. Je n'avais pas la somme correspondant à la caution. "Coup de pouce Logement" me l'a apportée. Je rembourse 23€ par mois sur 30 mois. En outre, la procédure est très rapide. Si vous joignez au dossier tous les documents nécessaires, et même sans avoir encore le bail, le conseil régional vous délivre immédiatement l'attestation qui vous permet de solliciter le prêt auprès de la banque." ●

Tél. : 03 80 44 33 00, mël :
coupdepoucelogement@cr-bourgogne.fr
www.cr-bourgogne.fr

•• Apprentissage

La boîte à outils s'ouvre aux métiers d'art

➤ Les apprentis des métiers d'art bénéficient cette année de la boîte à outils. Le conseil régional a, en effet, étendu ce dispositif, mis en place à la rentrée 2004-2005 pour les apprentis en première année de CAP et BEP dans une dizaine de secteurs. Ils sont 3 524 à profiter de

matériels professionnels de base, acquis et prêtés par leur centre de formation avec l'aide versée par le conseil régional (de 60 à 300 €, selon le coût des équipements). Cette boîte à outils est importante pour des apprentis comme les tailleurs de pierre. "L'aide est de 110 euros par an et par

apprenti, précise Béatrice Hugot, directrice de l'antenne du CFA des Maisons familiales rurales (MFR) à Baigneux-les-Juifs. **Notre formation requiert un matériel spécifique coûteux puisque le trousseau annuel d'un apprenti se situe aux alentours de 530 euros.** ●

Les outils du tailleur de pierre sont coûteux : un cutury (marteau pneumatique à découper), 260 € ; des ciseaux : 20-30 € l'unité (l'élève en utilise 5 par an) ; une gradine (massette), 60 € ; le coffre à outils, 60 à 100 €.



en bref

> Prix littéraire des lycéens

Pour promouvoir la lecture et la littérature contemporaine en langue française, la Région et le rectorat se sont associés, avec d'autres partenaires, pour lancer le prix littéraire des lycéens et des apprentis de Bourgogne. Dix romans ont été sélectionnés. Ils seront lus et travaillés dans les classes avec les professeurs et les documentalistes. Le prix sera attribué en mai 2006.

> Gratuité des manuels scolaires

28 140 nouveaux lycéens ont bénéficié cette rentrée scolaire de la gratuité des manuels scolaires. La mesure, déjà en place pour les élèves de terminale, a été étendue aux élèves de première et de BEP. Le conseil régional consacre à cette mesure 160 € par élève de filière générale ou technologique et 110 € par élève de lycée professionnel ou de BEP.



Annie Chazottes, une artiste toute en couleurs

Les rencontres, les voyages et le caractère persévérant d'Annie Chazottes ont déterminé sa vie. Une vie consacrée au dessin pour l'industrie et à la peinture. L'artiste a exposé à la Région en novembre.

"Peindre, c'est donner. J'espère transmettre la vie et faire rêver".



Dans sa jeunesse, Annie Chazottes fréquenta de nombreux artistes - dont Prévert et Picasso - à Vallauris où elle apprit le métier de céramiste. Des rencontres déterminantes. *"Comme eux, je voulais vivre la vie dont j'avais envie"*, raconte cette Bourguignonne d'adoption, qui vit depuis quarante ans à Planay, un village au nord de la Côte-d'Or. De retour à Paris, elle fit la connaissance du peintre avec qui elle partagera sa vie, et décrocha une place de dessinatrice dans un atelier textile. A Annie, angoissée par la

page blanche, l'industriel demanda : *"Imaginez que vous êtes couchée dans une prairie."* Elle dessina coucous et coquelicots. Un premier dessin qui augurait d'autres motifs naturels

De Kansas City à Tokyo

Les rencontres, Annie aime aussi les provoquer. A force de persévérance, elle décrocha un rendez-vous avec la rédactrice en chef du magazine américain *Vogue*. Cette rencontre l'amena à Kansas City où elle travailla un mois par an pendant quinze années à la réalisa-

tion de cartes et papiers. Son contrat au Japon qu'elle décrocha il y a vingt ans, elle le doit aussi à son obstination. A la fin de son expérience américaine, elle décida de partir au Japon où elle rencontra le numéro 1 de la vente par correspondance, Felissimo. Le début d'une histoire qui dure toujours. Annie dessine les villages et la campagne de Bourgogne pour la porcelaine, les textiles et la papeterie japonaise. Son travail a suscité au Japon des reportages sur notre région, mais aussi des voyages... jusqu'à Planay ! ●



Une peinture harmonieuse

"Peindre, c'est donner", souligne Annie. *"J'espère transmettre la vie et faire rêver."* Ses tableaux parlent de ce qui est essentiel à la vie : une nature respectée et soignée. De ses toiles colorées émanent une impression de fraîcheur, un sentiment de paix et d'harmonie. Depuis ses débuts, la nature demeure sa source d'inspiration. *"Mes toiles racontent des histoires de jardin, les histoires de ma vie que j'ai choisies à la campagne. Il y a quarante ans, j'ai décidé de quitter Paris pour la 'vraie vie' ici."* L'artiste exprime ce choix dans sa peinture mais aussi dans son engagement à Planay où elle a créé l'association *"Bien vivre à la campagne"*, en réaction au projet d'élevage intensif de porcs. Loin de se résumer à une peinture "décorative", l'art d'Annie Chazottes est, à son image, engagé. L'artiste souhaite d'ailleurs avec ses toiles sensibiliser les enfants à la protection de la nature.

Les associations font tremplin à l'emploi

Avec "2000 emplois tremplins", le conseil régional répond à un double objectif : favoriser l'accès des jeunes Bourguignons à un premier emploi et aider les associations. Le sport ouvre la voie.

➤ Les ligues et les associations sportives emploient 13 271 personnes en Bourgogne. Mais leurs moyens sont souvent limités : les licences et les subventions ne suffisent pas toujours à payer le personnel dont elles auraient besoin. Pour les aider à franchir le pas et à embaucher (notamment dans l'encadrement technique ou administratif), le conseil régional a imaginé les "emplois tremplins". Ce dispositif

s'adresse à vrai dire à toutes les associations (TIC, santé-solidarité, culture, environnement...) dans la mesure où elles recrutent un jeune sans emploi – sans qualification professionnelle ou en difficulté d'insertion malgré des diplômes. Il a trouvé un large retentissement dans le monde sportif. À ce jour, 49 demandes issues des quatre départements ont été reçues par la Région et 31 aides ont déjà été votées. L'une des raisons du succès : les 66 ligues sportives affiliées au comité régional olympique et sportif de Bourgogne se sont entendues pour mutualiser des heures de travail au sein d'un groupement d'employeurs. Ce qui permet à une association, qui n'aurait besoin que d'un tiers-temps, d'embaucher tout de même un emploi tremplin. L'aide de la Région est double : elle porte sur le salaire (50 % du coût salarial est pris en charge durant les trois premières années, puis l'aide est dégressive) et sur la prise en charge des frais de formation. ●



Ludovic Rochette, un docteur en reconversion

Ses amis, comme lui diplômés de l'UFR Staps (sciences et techniques des activités physiques et sportives), n'ont pas réussi à trouver de travail dans leur branche. "L'un a passé le concours de gendarme – niveau BEPC", raconte Ludovic Rochette, qui va tout de même passer l'année prochaine son doctorat. Éligible aux emplois tremplins, en raison des difficultés d'insertion qu'il a rencontrées, le jeune homme (26 ans) est en poste, depuis octobre, à la ligue bourguignonne de triathlon. Il est conseiller technique. Son projet, après formation et concours (ministère de la Jeunesse et des Sports) : accéder au poste de conseiller technique et sportif. "L'aide étant dégressive sur cinq ans, elle oblige la ligue de triathlon à chercher de nouveaux financements, précise Ludovic. À la fin des cinq ans de contrat, le poste a donc toutes les chances d'être pérennisé." Pour un autre que lui si tout va bien.



Basket, tir à l'arc ou tennis de table :

30 clubs et 350 licenciés sont affiliés au comité handisport de Bourgogne.

Handisport : le conseil régional lève des obstacles

➤ Pour les aider, le conseil régional a augmenté le plafond du chèque licence. Cinquante euros sont attribués aux sportifs pour financer une partie de leur double adhésion (à la fédération française dont ils dépendent selon leur discipline et à la fédération française de

handisport). Des difficultés restent cependant à lever. "Aucun dispositif n'est prévu pour l'acquisition de matériels", indique Bruno Har douin, le président du comité régional de handisport. Or, un fauteuil de compétition coûte entre 3 000 et 6 000 euros.

Autre problème majeur : les clubs de handisport, faute de

pratiquants, ont parfois du mal à se maintenir. À Cluny, Gérard Milan a relancé une section handisport de basket en 1988. "Il y a trois ans, faute de joueurs en nombre suffisant, nous avons créé une Entente avec deux clubs en Rhône-Alpes : celui de Villefranche-sur-Saône et celui de Meyzieux." Mais les déplacements coûtent cher et le petit club peine à les financer. Son budget annuel (3 000 euros) représente moins de 10 % du budget total de l'Entente. ●



chiffres clés

30: c'est le nombre de clubs handisport en Bourgogne.



Le Zénith en élite régionale

À Lyon ou à Besançon, point de Zénith à l'horizon : le Centre-Est était jusqu'alors dépourvu d'une vraie belle salle.



Dijon.

L'ouverture du Zénith, le 16 octobre dernier, fait donc figure d'événement. Haute-Marne, Doubs, Saône-et-Loire : les spectateurs ont d'ailleurs été "recrutés" dans une grande région – qui dépasse largement les limites administratives de la Bourgogne.

C'est pour cette raison que le conseil régional s'est engagé dans ce projet mené par le Grand Dijon (lire l'encadré). Le choix s'est vite porté sur un Zénith (comme il en existe 11 autres en France). Essentiellement dédiée à la musique, la salle accueillera également des manifestations sportives.

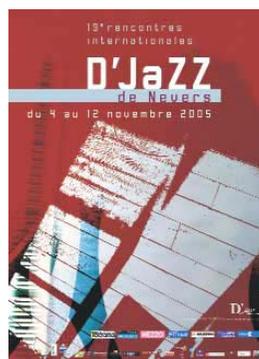
Le saviez-vous ? Zénith est un label, accordé par le ministère de la Culture, à des projets répondant à des critères précis (qualité de l'acoustique et confort pour le spectateur notamment). L'État participe financièrement à la construction de chaque salle. Il a financé celle de Dijon à hauteur de 2,6 millions d'euros, sur un total de 15,5 millions d'euros.

Les réservations et toute l'actualité du Zénith sur www.zenith-dijon.fr ●

Le conseil régional s'engage pour les salles de spectacle de Bourgogne

Le Zénith aura coûté plus de 15 millions d'euros. Le conseil régional y a participé dans le cadre du contrat d'agglomération (et donc de l'aménagement du territoire) : il s'agit d'une enveloppe globale destinée à divers projets du Grand Dijon. Et pour le Zénith, il y aura pris 534 000 euros. Contrat d'agglomération ou contrat de pays : le conseil régional participe ainsi à la construction ou à la rénovation de nombreuses salles de spectacle en région. En 2004, l'espace culturel de Chauffailles et le cinéma de Louhans ont, par exemple, reçu son soutien financier. ●

19^e édition des rencontres Nevers



La 19^e édition, qui s'est déroulée du 4 au 12 novembre, a offert 25 concerts et une affiche de groupes et d'artistes

aussi prestigieuse que les années précédentes. Les fondateurs et organisateurs le disent, les Rencontres n'existeraient pas sans le soutien de l'ensemble des partenaires publics dont le conseil régional de Bourgogne qui, par ailleurs, finance à parité avec le ministère de la Culture le Centre régional du jazz en Bourgogne, également implanté... à Nevers. www.neversdjazz.com ●



Tango, Su bien plus



Montceau-les-Mines.

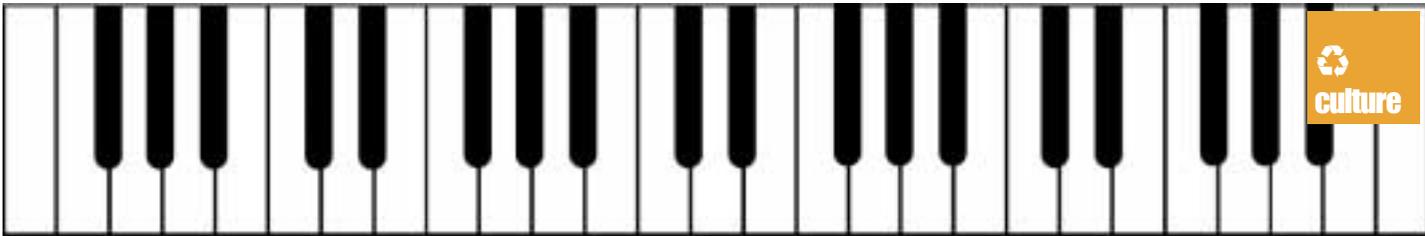
Rares sont les événements culturels à avoir suscité une telle fièvre. Christophe, 24 ans, s'est retrouvé sur scène sans savoir comment. "Je ne suis pas spécialement fan, dit-il, mais j'ai été pris dans l'ambiance." Les musiciens aussi, il faut croire, qui se sont jetés dans la foule ! Ce soir-là, 3 500 spectateurs sont venus entendre Matmatah, Sinsemilia et l'Orchestre national de Barbès. Les premiers rangs sont tenus par les 15, 16, 17 ans. "Les jeunes ont peu d'occasions de voir des concerts et ce festival est une chance avant tout pour eux", remarque Julien qui, venu de Strasbourg, réalise ce soir-là un documentaire pour France 3.

Le festival suscite dans toute la France un élan de sympathie. Il est d'ailleurs

parrainé par France Inter. "Au départ, raconte Patrick Lebossé, le directeur de l'Embarcadère, l'idée était toute simple. Il s'agissait de créer une animation. Avec le temps, le festival est devenu un vrai enjeu de développement. La ville se montre attirante. Les spectacles de rue ont rassemblé au moins 10 000 personnes."

Bertrand Delay tourne actuellement un documentaire sur les 150 ans de Montceau-les-Mines pour La Case de l'oncle doc (France 3 national). Lui aussi est présent au festival. Pourquoi ? "La ville a un passé (la mine) encore très présent, analyse-t-il. Elle est en train de renaître et elle ne sait pas bien quel chemin prendre. Il y a une volonté des acteurs locaux de lui redonner du sens. Le festival s'intègre dans cette démarche." ●





à plein D'Jazz

Les Rencontres Internationales D'Jazz de Nevers sont à la Bourgogne ce qu'est le festival Jazz in Marciac en Midi-Pyrénées : le haut lieu, comme elles se définissent elles-mêmes, de "la création jazzistique contemporaine et le laboratoire de nouvelles expériences musicales, sans pour autant négliger la référence à la tradition".

Les Django d'or aux Rencontres



Les Rencontres de Nevers ont accueilli un événement supplémentaire avec la remise des "Trophées internationaux du Jazz", les Django d'or, équivalent des "Molière" pour le jazz. Les créateurs - dont le fils de Django Reinhardt, Babik, disparu en 2001- ont choisi depuis quelques années d'organiser la cérémonie tantôt à Paris, tantôt en région. Les noms des lauréats 2005, élus par un jury de 200 personnes, ont été révélés à la Maison de la Culture de Nevers le 5 novembre en présence de François Patriat. Le musicien invité d'honneur de cette 14^e cérémonie était le batteur Aldo Romano. ●

ing et bretelles : qu'un festival



Anne-Laure et Ludivine (17 ans)

"C'est la première fois qu'on vient au festival. L'ambiance est sympa... même si ça bourre un peu."



Mathilde et Élodie (17 ans)

"On est encore au lycée, à Charolles. 28 euros pour trois groupes : c'est nickel pour nos moyens."



Auxerre, haut lieu de la musique de film



Le festival Musique et Cinéma d'Auxerre n'en est qu'à sa 6^e édition et s'impose déjà parmi les grands rendez-vous culturels. Organisé du 12 au 16 octobre, il a marqué les esprits par les concerts hommage à deux compositeurs stars, présents au festival : Francis Lai - "Love Story", "Billitis", "Mayerling", "Itinéraire d'un enfant gâté" et le célèbre "Un homme et une femme (Chabadabada)" - ainsi qu'Eric Serra. La Camerata de Bourgogne a interprété les musiques du compositeur fétiche de Luc Besson - "Le Grand Bleu", "Subway", "Nikita", "Léon", "Goldeneye", "Jeanne d'Arc", "Le cinquième élément". ●

À lire

Les Oubliés

Bamboo Édition ne fait pas que dans l'humour (même si Les Profs, Les Gendarmes ou Les Commerciaux la placent régulièrement en tête des hit-parades des meilleures ventes de livres). La maison d'édition, installée en Saône-et-Loire, a lancé une collection, baptisée Angle de vue, rassemblant des récits réalistes. Les Oubliés (tome 1 : L'Ogre d'Ouganda) vient de sortir ; il a été réalisé avec l'ONG Medair, qui intervient auprès des victimes oubliées dans les pays en crise.

Les Oubliés s'inspire donc d'une situation vécue en Ouganda. Otieno, âgé d'une dizaine d'années, s'est réfugié dans un camp du Medair. Il fait d'atroces cauchemars. Comme beaucoup d'enfants de son âge, il était un petit soldat envoyé en première ligne pour économiser les hommes. L'arrivée de Marcello dans le camp, médecin mais aussi psychiatre, va l'aider à reprendre pied... *Angle de vue, Bamboo Édition. 12,50 euros.*

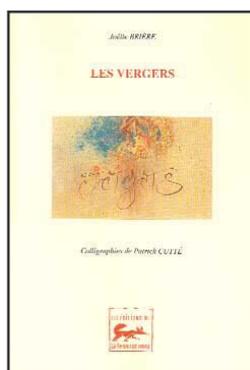
L'Art à la cour de Bourgogne

En 2004, alors que s'achevait la restauration du puits de Moïse, le musée des Beaux-Arts de Dijon organisait une exposition dédiée à l'art à la cour de Bourgogne. Philippe le Hardi et Jean sans Peur ont en effet joué les mécènes en passant commandes auprès d'artistes flamands (du nord de la France et des Pays-Bas essentiellement). Ce fut une période majeure dans l'histoire de l'art. L'architecture, la sculpture, l'enluminure, la peinture : le catalogue de l'exposition, édité par la Réunion des musées nationaux, permet de faire le point sur la richesse de la production.

Par le musée des Beaux-Arts de Dijon et par le Cleveland Museum of Art. Disponible au musée des Beaux-Arts de Dijon (49 euros).

Les Vergers

Ses livres sont toujours pleins de poésie et de souvenirs d'enfance. Avec Les Vergers, Joëlle Brière, l'ancienne institutrice, revisite les bonheurs simples. «Écrire au bord du verger, note-t-elle, n'est peut-être que chercher au fond de sa poche la

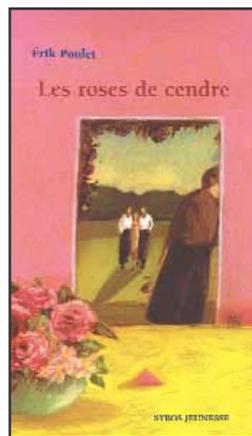


lueur acide d'une pomme volée, quand l'enfance chantait plus haut que nos gosiers. Quand nos petites dents pointues apprenaient à mordre. Quand nous savions reconnaître les venins et les recracher.»

Aujourd'hui installée dans l'Yonne, Joëlle Brière édite à La Renarde rouge (la maison d'édition qu'elle a fondée) cinq livres par an. À paraître : Sanguine de Luce Guilbaud, Le monde n'est jamais fini de Catherine Leblanc, et Petite Enfance de Christiane Rebattet.

Par Joëlle Brière. Disponible à La Renarde rouge : 28, rue Germain-Bedeau. 89510 Véron (24 euros).

Les Roses de cendre



Cette fiction d'Érik Poulet, qui s'adresse aux adolescents, témoigne d'un fait oublié de la seconde guerre mondiale : la déportation de tous les marginaux, et surtout des «déviant criminels» – les homosexuels –, désignés par un triangle rose.

Comme tous les étés, près de Vézelay, se préparent les retrouvailles d'une jeune ballerine et de sa grand-mère chérie, Mady. Depuis son enfance, Suzelle partage avec Mady ses rêves et, surtout, sa passion pour la danse – cette échappée vers un monde pur, libre.

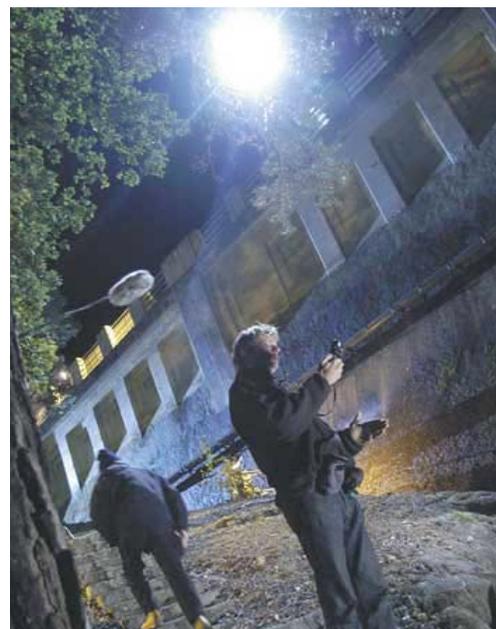
Mais cet été-là, Mady se sent vieillir. Ce n'est pas vers la folie que ses absences l'emportent, comme le craint sa petite-fille, mais vers la mort. Elle n'en peut plus de porter sur ses épaules une faute trop lourde. Peu à peu, Mady se libère de ses remords, pour raconter, de l'Alsace occupée par les Nazis jusqu'à l'aveu posthume dans une lettre : elle a été elle-même la cause de la déportation de son frère homosexuel Clément, et de la défenestration de son ami, Hans, lors de son arrestation.

Par Érik Poulet. Aux éditions Syros. À partir de 13 ans. 7,50 euros.

À voir

Le Fantôme du lac

Surveillez le programme : tourné en Morvan, ce téléfilm (réalisé par Philippe Niang) sera diffusé en décembre ou en janvier sur France 3. Une histoire où le surnaturel prend des airs connus : les images ont été tournées sur le lac du Crescent.



Bach au cœur

Fin décembre, ce documentaire de 52 minutes, réalisé par Zoom Zoom Productions, sera diffusé sur Canal 32. Réalisé autour de la Messe en si mineur de Jean-Sébastien Bach, il montre le travail et les recherches menés par le Concerto Köln et par le chœur Arslys Bourgogne.



Concerts

- **Vendredi 9 décembre**, 20 h, Dijon, Auditorium, **Les Arts florissants**.
- **Vendredi 9 décembre**, 20 h 45, Auxerre, Jazz club d'Auxerre, **Jazz en scènes, la nuit des jazz-clubs** avec William Helderlin quartet, Ease of sunrise et Laurence Saltiel quartet.
- **Mardi 13 décembre**, 20 h 30, et **mercredi 14 décembre**, 19 h, Auxerre, Théâtre, **Pomposo**, de et par La Framboise frivole.
- **Mercredi 14 décembre**, 19 h, Dijon, église des Dominicains, **concert Fourchette** par La Camerata, pièces pour soprano, violon, alto, violoncelle, clarinette et piano de Dvorak, Schumann, Poulenc, Fauré, Debussy, Liszt, Chausson...
- **Dimanche 18 décembre**, 18 h 30, Auxerre, église Saint-Eusèbe – **Arsys Bourgogne** – Les vêpres de Sainte-Marie-Madeleine, pièce contemporaine composée pour le chœur Arsys Bourgogne.



- **Vendredi 20 janvier**, 21 h, Montceau-les-Mines, L'Embarcadère – **Arsys Bourgogne et le concerto Köln** – Le Messie de Haëndel.
- **Vendredi 3 février**, 20 h 45, Auxerre, Jazz club d'Auxerre, **Soirée des duos intimes** avec David El Malek – Pierre de Bethmann duo, Bailly – Raulin duo, Franck Amsallem et Stéphy Haïk.

Danse

- **Judi 15 décembre**, 20 h, Chalon, Espace des Arts, **Les 4 saisons...**, une chorégraphie d'Angelin Prejlocaj par le ballet Prejlocaj.



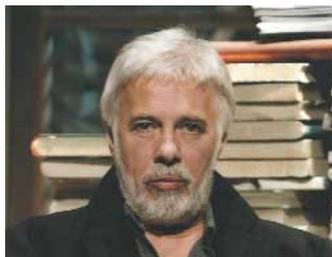
- **Vendredi 3 février**, 20 h, Chalon, Espace des Arts, **Terrain vague**, une création de Mourad Merzouki par la Compagnie Käfig en résidence à l'Espace des Arts.

Humour

- **Vendredi 9 décembre**, 21 h, Montceau, L'Embarcadère, **Fellag, le dernier chameau**.

Théâtre

- **Vendredi 9 décembre**, 20 h 30, Mâcon, Grand Théâtre, **La gelée d'arbre**, une comédie par le Théâtre de la Tentative.
- **Samedi 10 décembre**, 20 h 30, Le Creusot, L'Arc, **Sortie de scène**, de Nicolas Bedos, avec Guy Bedos.



- **Mardi 13 décembre**, 20 h 30, Beaune, Théâtre, **La fameuse invasion de la Sicile par les ours**, d'après Dino Buzzati, par le théâtre du Caramel Fou – à partir de 7 ans.
- **Mercredi 4 janvier, jeudi 5, vendredi 6**, 20 h, Chalon, Espace des Arts, **Sixième solo**, Serge Valletti / Benoît Lambert.



- **Du 3 au 19 janvier**, Auxerre, théâtre, **Assiégées**, une création du Matamore, compagnie en résidence au théâtre d'Auxerre.
- **Du 17 janvier au 5 février** dans la Nièvre, **L'affaire de la rue de Lourcine**, une pièce de Labiche par les comédiens de la Maison de la culture de Nevers et de la Nièvre (MCNN).

- **17, 18, 19 et 21 janvier**, Nevers, Maison de la culture et de Nevers et de la Nièvre (MCNN).

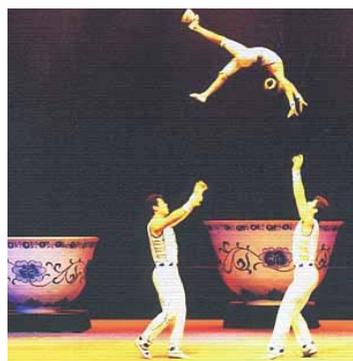
- **4 février**, La Machine, salle des fêtes.

- **5 février**, Alluy, salle des fêtes.

- **Mardi 24 janvier**, 20 h 30, Dijon, Théâtre des Feuillants, **Le jeu de l'amour et du hasard** de Marivaux.
- **Mardi 24 janvier**, 20 h 30, Cluny, théâtre, **Philippe Avron, je suis un saumon**.
- **Samedi 4 février**, 21 h, Montceau, L'Embarcadère, **La fin des terres**, par la compagnie Philippe Genty.

Cirque

- **Judi 15 décembre** 20 h, Dijon, Auditorium, et **vendredi 10 février**, 20 h 30, Le Creusot, L'Arc, **Le cirque national de Chine**.



Et aussi inclassable

- **jeudi 15 décembre**, 20 h 30 **Ilka Schonbein, voyages d'hiver**, au théâtre de Cluny.

Expositions

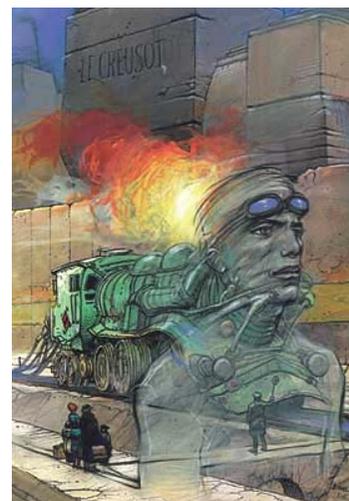
- **Regarder, aimer : Loiseau-Bailly, Vigoureux, Després...**, une exposition permanente qui raconte l'histoire de l'Avallonnais.
- **Jusqu'au 22 décembre**, Pougues-les-Eaux, centre d'art contemporain, **Un monde raconté**. Vidéos, traces vidéos et sonores, installations, sculptures, dessins de Frédérique Lecerf, Marika Bührmann, Cécile Proust / Jacques Hopffner, Per Hüttner, Skall, Franck Turpin.



- **16 décembre au 18 février**, Dijon, FRAC, **Jonas Dahlberg**, œuvres vidéo montrant l'intérêt de l'artiste pour les espaces architecturaux en tant que forme et non en tant que lieu de vie.



- **7 janvier au 10 février**, Auxerre, théâtre, **Sylvie Jaubert, peintures de guerre**.
- **21 janvier au 4 mars**, Le Creusot, l'Arc, **Enki Bilal – Le Creusot, 2 min d'arrêt**.



Originaux, lithographies, dessins imprimés, affiches, sérigraphies, etc. Près de 200 pièces rassemblées, de *Bleu sang* au *Sommeil du Monstre*. À l'occasion de cette exposition, **samedi 21 janvier**, 20 h 30, à l'Arc au Creusot, concert jazz-BD **La ville qui n'existait pas**.

Bourgogne, l'ambition retrouvée

Dix-huit mois après la victoire de 2004 de la gauche et l'élection de François Patriat à sa présidence, le conseil régional de Bourgogne apparaît comme un acteur majeur dans le combat pour l'emploi. Dans un premier temps, pour le défendre lorsque qu'il est menacé à travers des suppressions en cascades aux quatre coins de la Bourgogne. Ensuite, pour en favoriser la création comme c'est le cas à Villeroy (89) avec la plateforme logistique de Renault. Cette action volontariste est plus que nécessaire car la situation économique de la Bourgogne n'est pas très bonne. L'état des lieux partagé par tous les acteurs du schéma régional de développement économique dresse un constat alarmant et sans concession de notre région. Les Bourguignons doutent. La Bourgogne, en déclin démographique, perd ses jeunes. Dans une situation nationale difficile, notre région possède cependant de nombreux atouts. Première Région à avoir adopté un schéma régional de développement économique (SRDE), la Bourgogne affirme une nouvelle ambition économique, une ambition portée par tous

les acteurs et saluée à l'unanimité par le conseil économique et social régional.

La Bourgogne entreprenante, innovante et solidaire est en marche. C'est l'ambition retrouvée.

Pour autant, la vigilance s'impose tant l'UMP et la droite d'une façon générale ont du mal à se faire à la réalité d'une France composée de Régions en quasi-totalité à gauche. Maintenant, l'UMP a décidé que tous les coups étaient bons pour entraver l'action des Régions. Non contents d'avoir chargé la barque en transférant des compétences sans les ressources correspondantes, ils veulent maintenant plafonner les ressources fiscales décidées par des assemblées démocratiquement élues !

Nos premiers engagements entrent progressivement dans la vie des Bourguignons : gratuité des manuels scolaires pour les élèves de terminale, étendue aux élèves de première et de BEP à la rentrée 2005, boîte à outils pour les apprentis, emplois tremplins pour le monde associatif frappé de plein fouet par la suppression des emplois jeunes, coup d pouce logement pour les jeunes de moins de 30 ans qui bénéficient de l'avance de leurs frais de caution pour tout logement loué en Bourgogne, parcours pour

l'emploi, bourses réciproquant pour les infirmières et les sages-femmes, appels à projets dans le domaine environnemental et pour la solidarité internationale, bourses mobilité internationale des jeunes, aide à la production d'œuvres cinématographiques et audiovisuelles en Bourgogne, soutien aux énergies renouvelables avec la politique d'aide à l'installation de chauffe-eau solaires...

Tout démontre que la Région Bourgogne est, avec les Départements et les villes de gauche, le seul rempart contre la politique ultralibérale du pouvoir UMP dont les effets dévastateurs se font de plus en plus sentir chez les populations en désarroi.

En attendant les échéances de 2007, notre responsabilité est grande pour redonner espoir et permettre à chacun, quel qu'il soit, de construire son avenir en Bourgogne.

Michel Neugnot
groupe socialiste et radical de gauche

Construire la société de l'après pétrole

Les charges de transport et de chauffage explosent : la hausse du prix du pétrole touche désormais le quotidien des Bourguignons.

Toute notre société s'est construite sur une énergie bon marché. Les politiques publiques ont favorisé la voiture individuelle au détriment des transports publics ; elles ont laissé construire un parc de logements mal isolés. L'ère du pétrole pas cher est derrière nous...

À moins de truffer la planète de milliers de

réacteurs (choix intenable !), le nucléaire ne remplacera jamais le pétrole. L'urgence est à la maîtrise de la consommation, à la promotion des énergies renouvelables.

C'est la démarche engagée par le conseil régional, sous l'impulsion des Verts. En quelques mois, plus de 210 dossiers d'installation de *capteurs solaires chez des particuliers* ont été financés. La Région va investir plus d'1 million d'euros pour la construction d'une *chaudière bois pour le campus de l'Université de Dijon* : l'équivalent d'un quartier de 25 000 personnes !

En matière de rénovation urbaine, notre poli-

tique passe aussi par le soutien aux bailleurs sociaux qui font de la sobriété énergétique une priorité. Les trains régionaux sont une voie d'avenir. De même pour les biocarburants, à condition d'éviter certaines dérives : production intensive et énergivore, risques pour la qualité des eaux...

Le domaine de l'énergie est une priorité, environnementale et sociale. La hausse des prix est en passe de créer des inégalités intolérables : il est urgent d'agir.

Wilfrid Séjeau,
groupe les Verts-Bourgogne écologie

Les choix budgétaires du gouvernement, une hypothèque sur l'avenir

Lors de la dernière session du conseil régional, Claude Pinon est intervenu sur la nécessité d'une réforme fiscale.

L'ardoise laissée par l'ancienne majorité et le FN a contraint d'augmenter les impôts de la

Région en 2005, notamment la taxe professionnelle (75 %), ce qu'a proposé le groupe communiste.

Les choix budgétaires du gouvernement pèsent lourdement sur l'avenir des collectivités locales dont la région Bourgogne. Ils ne profitent qu'aux plus riches, protégés par un "bouclier fiscal" limitant l'imposition à 60 % des revenus. Elle annonce une perte de revenu pour l'Etat et les collectivités, par la baisse de l'impôt sur le

revenu au profit des plus aisés, la diminution de l'ISF, de l'impôt sur les sociétés et le plafonnement de la taxe professionnelle.

Une autre réforme fiscale est nécessaire, plus juste, plus courageuse, permettant une ambitieuse politique de garantie et de développement des droits sociaux, de l'emploi, ainsi que la construction de véritables services publics efficaces et démocratisés.

L'impôt sur le revenu ne représente que 17 % des recettes de l'Etat. Passons-le à 30 % en augmentant le nombre de tranches, tout en diminuant la part des revenus modestes.

Élargissons l'ISF et la taxe professionnelle aux actifs financiers tout en baissant les impôts indirects comme la TIPP, et de manière ciblée la TVA.

Les orientations budgétaires 2006 pour la Région Bourgogne soulignent bien les problèmes dus aux choix gouvernementaux.

groupe communiste

Ah il est bien loin le temps des promesses faites aux Bourguignons !

Il est loin le temps des cartons rouges adressés par la gauche à la droite régionale et nationale ! Les promesses de campagne inconsidérées pour arriver à une alliance avec les verts pèsent d'ores et déjà sur les dépenses, et donc sur vos impôts.

À la veille des élections régionales de mars 2004, la pression fiscale des régions de gauche était supérieure de plus de 10 % par rap-

port aux régions administrées par la droite.

Comme il était prévu, après le temps de la campagne et de l'euphorie, viendra le temps de la gestion et de la réalité parfois douloureuse. Nous y voilà ! Les contribuables bourguignons peuvent s'apprêter à ouvrir leur porte-monnaie encore plus grand et payer encore plus d'impôts à la Région.

Merci à la gauche rose-rouge-verte pour le cadeau empoisonné de cette année 2005 qui va coûter cher aux familles et aux entreprises de Bourgogne. Et voilà la première mesure anti-sociale du pouvoir de Gauche ! Augmenter les

impôts et faire payer les contribuables bourguignons !

Augmentation pour les ménages de 50 % de leur taxe foncière, augmentation pour les entreprises de 75 % de leur taxe professionnelle..., ces augmentations, chers Bourguignons, ce sont vos impôts de demain !

groupe UMP Bourgogne du Sud

L'impôt Patriat est arrivé !

Après s'être distingué comme vice-champion de France de l'augmentation des impôts (+ 50 % sur le foncier, + 75 % sur la taxe professionnelle, + 17 % sur les cartes grises), le conseil régional obtient la palme d'or pour le dérapage des frais généraux, des frais de communication, de réception et de représentation qui augmentent de 176 %.

Avec le recrutement de 55 nouveaux agents, pour la plupart des cadres, l'effectif du conseil régional augmente de plus de 20 %. Les nouveaux employés créent de nouveaux besoins et ces nouveaux besoins, de nouvelles dépenses, qui se répètent chaque année. De

nouveaux locaux ont dû être achetés dans le centre de Dijon à un coût supérieur de 30 % au prix fixé par les Domaines. De nouveaux véhicules aussi.

Le train de vie du conseil régional ne cesse de croître. L'opposition au conseil régional de Bourgogne a un devoir premier d'information et d'alerte. Nous avons ainsi dénoncé le financement par les collectivités territoriales de Bourgogne des journées parlementaires du Parti socialiste à Nevers.

Il n'est pas possible de laisser l'augmentation des impôts se poursuivre sans mettre en cause la croissance économique elle-même. Le gouvernement a décidé de plafonner

la taxe professionnelle payée par les entreprises. Au-delà d'un certain montant, l'Etat et les collectivités devront rembourser ces dernières. Si le conseil régional de Bourgogne ne veut pas être obligé à un tel reversement, il doit revenir au taux d'imposition de la taxe professionnelle qui était celui de 2004.

Nous avons toujours plaidé pour la modération des impôts et une gestion rigoureuse des deniers publics. Nous continuerons à le faire.

groupe UMP

Tartuffes...

En augmentant cette année de plus de 50 % les impôts régionaux, François Patriat et la majorité socialo-communiste du conseil régional de Bourgogne nous ont rappelé opportunément que les prélèvements obligatoires français sont déjà les plus élevés du monde, mais aussi que nos dirigeants politiques entendaient bien continuer à en augmenter la pression.

En contrepartie, les Français, tous les Français, sont en droit d'attendre un service de la part de l'autorité taxatrice, à commencer par l'enseignement de leurs enfants.

Celui-ci est réputé gratuit en France car la législation l'a rendu obligatoire. Tous les Français étant égaux devant l'impôt devraient donc être égaux devant l'enseignement.

Or, il n'en est rien, comme vient de le démontrer Philippe Baumel, le vice-président socialiste de la Région chargé des lycées, en abaissant le taux de subvention régional aux lycées privés de plus de 80 à 65 % alors que ce taux reste à 100 % pour les lycées publics. Ce sont les parents d'élèves du privé qui paieront la différence. Cette réelle inégalité trouble-t-elle nos socialistes, les pseudo-champions de l'égalitarisme ? Voire...

Car les lycées privés sont loin de n'accueillir que des enfants de riches, ils acceptent non seulement ceux des pauvres mais aussi les échecs des lycées publics et... les rejets des huiles socialistes. Quant à l'école libre, à ne pas confondre avec l'école privée, elle n'est pas du tout subventionnée.

Comme quoi la liberté ne va pas toujours de pair avec l'égalité.

Pierre Jaboulet-Vercherre
groupe front national

L'assemblée régionale

L'assemblée régionale est composée de 57 conseillers régionaux, élus pour six ans au suffrage universel direct. Le président du conseil régional, François Patriat a été élu le 2 avril 2004. Il est entouré de 15 vice-présidents. Les autres conseillers régionaux siègent comme membres des 9 commissions thématiques régionales :

- commission 1 :**
plan, finances, synthèse et démocratie participative.
- commission 2 :**
culture et tourisme.
- commission 3 :**
emploi, développement économique, économie sociale et solidaire.
- commission 4 :**
transports ferroviaires et infrastructures de communication.
- commission 5 :**
lycées, enseignement supérieur, recherche et innovation.
- commission 6 :**
aménagement du territoire, politiques contractuelles et européennes, TIC, politique des villes et rénovation urbaine, santé publique et établissements de soins.
- commission 7 :**
formation professionnelle, apprentissage.
- commission 8 :**
environnement, développement durable et énergie, agriculture et forêt.
- commission 9 :**
relations internationales, européennes et coopération décentralisée, jeunesse et sports.

GRUPE SOCIALISTE ET RADICAL DE GAUCHE



Philippe BAUMEL (71)



Jocelyne BERNARDET (71)



Claudine BOISORIEUX (58)



Jean-Yves CAULLET (89)



Anne DILLENSEGER-GARRIGUES (21)



Guy FERAZ (89)



Alain MILLOT (21)



Marie-Françoise MULLER (71)



Michel NEUGNOT (21)



Florence OMBRET (58)



Florence PARLY (89)



François PATRIAT (21)

GRUPE LES VERTS, BOURGOGNE ÉCOLOGIE



Marie-Claude COLIN (71)



Alain CORDIER (71)



Philippe HERVIEU (21)



Stéphanie MODDE (21)



Bernard PESQUET (89)



Wilfrid SEJEAU (58)

GRUPE UMP BOURGOGNE DU SUD



Jean-Paul ANCIAUX (71)



Jean-Pierre BOUVET (71)



Bernard CHEVALLIER (71)



Marie-Claude JARROT (71)

GRUPE UMP



Pierre BOLZE (21)



Rémi DELATTE (21)

GRUPE FRONT NATIONAL



Marie-Christine BIGNON (71)



Régis DE LA CROIX-VAUBOIS (58)



Édouard FERRAND (89)



Pierre JABOULET-VERCHERRE (21)



Christian LAUNAY (71)



Annie ROBERT (21)



**Édith
GUEUGNEAU (71)**



**Safia
IBRAHIM-OTOKORE
(89)**



**Pierre
JACOB (71)**



**Fadila
KHATTABI (21)**



**Jean-Claude
LAGRANGE (71)**



**Didier
MARTIN (21)**



**Sylvie
MARTIN (21)**



**Christian
PAUL (58)**



**Jacques
REBILLARD (71)**



**Françoise
TENENBAUM (21)**



**Pierre
TERRIER (71)**



**Martine
VANDELLE (58)**



**Françoise
VERJUX-PELLETIER
(71)**

GRUPE COMMUNISTE



**Chantal
BATHIAS (71)**



**Hélène
BRUN (89)**



**Isabelle
DE ALMEIDA (21)**



**Jacky
DUBOIS (71)**



**Jean-Claude
LEBRUN (58)**



**Claude
PINON (21)**



**Sylvie
DUPAQUIER (21)**



**Marie-Louise
FORT (89)**



**Jean-Louis
HUSSONNOIS (89)**



**Jean-Jacques
LETE (58)**



**Anne-Catherine
LOISIER (21)**



**Marie
MACE-MERCIER
(71)**



**Simone
RIGNAULT (58)**



**Jean-Pierre
SOISSON (89)**

Pour joindre les groupes politiques du conseil régional

Groupe socialiste et radical de gauche

5, avenue Garibaldi
21000 Dijon
Tél.: 0380 49 98 20
Fax: 0380 58 93 60
Mèl: socialiste@cr-bourgogne.fr

Groupe communiste

5, avenue Garibaldi
21000 Dijon
Tél.: 0380 49 97 44
Fax: 0380 49 82 80
Mèl: agervais@cr-bourgogne.fr

Groupe les Verts, Bourgogne écologie

5, avenue Garibaldi
21000 Dijon
Tél.: 0380 30 07 12
Fax: 0380 30 82 54
Mèl: lesverts@cr-bourgogne.fr

Groupe UMP

5, avenue Garibaldi
21000 Dijon
Tél.: 0380 30 14 13
Fax: 0380 49 99 93
Mèl: ump@cr-bourgogne.fr

Groupe UMP Bourgogne du Sud

5, avenue Garibaldi
21000 Dijon
Tél.: 0380 74 28 36
Mèl: umpbourgognedusud@cr-bourgogne.fr

Groupe front national

5, avenue Garibaldi
21000 Dijon
Tél.: 0380 58 90 17
Fax: 0380 58 91 01
Mèl: frontnational@cr-bourgogne.fr



Bourgogne
Conseil régional



Coup d'pouce logement

LA RÉGION BOURGOGNE FACILITE L'ACCÈS AU LOGEMENT DES JEUNES

> A partir du 18 juillet 2005 !

> **C'est quoi ?** Une **avance de frais de caution** d'un montant maximum de 700 € pour une personne seule et de 1000 € pour un couple ou deux co-locataires.

> **Pour qui ?** Tous les **jeunes de moins de 30 ans** qui louent un premier appartement en Bourgogne.

> **Comment ?** Pour toute information, consultez le site Internet du conseil régional et retirez votre dossier en ligne.

www.cr-bourgogne.fr